



ENSEMBLE,
COLLABORONS POUR
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

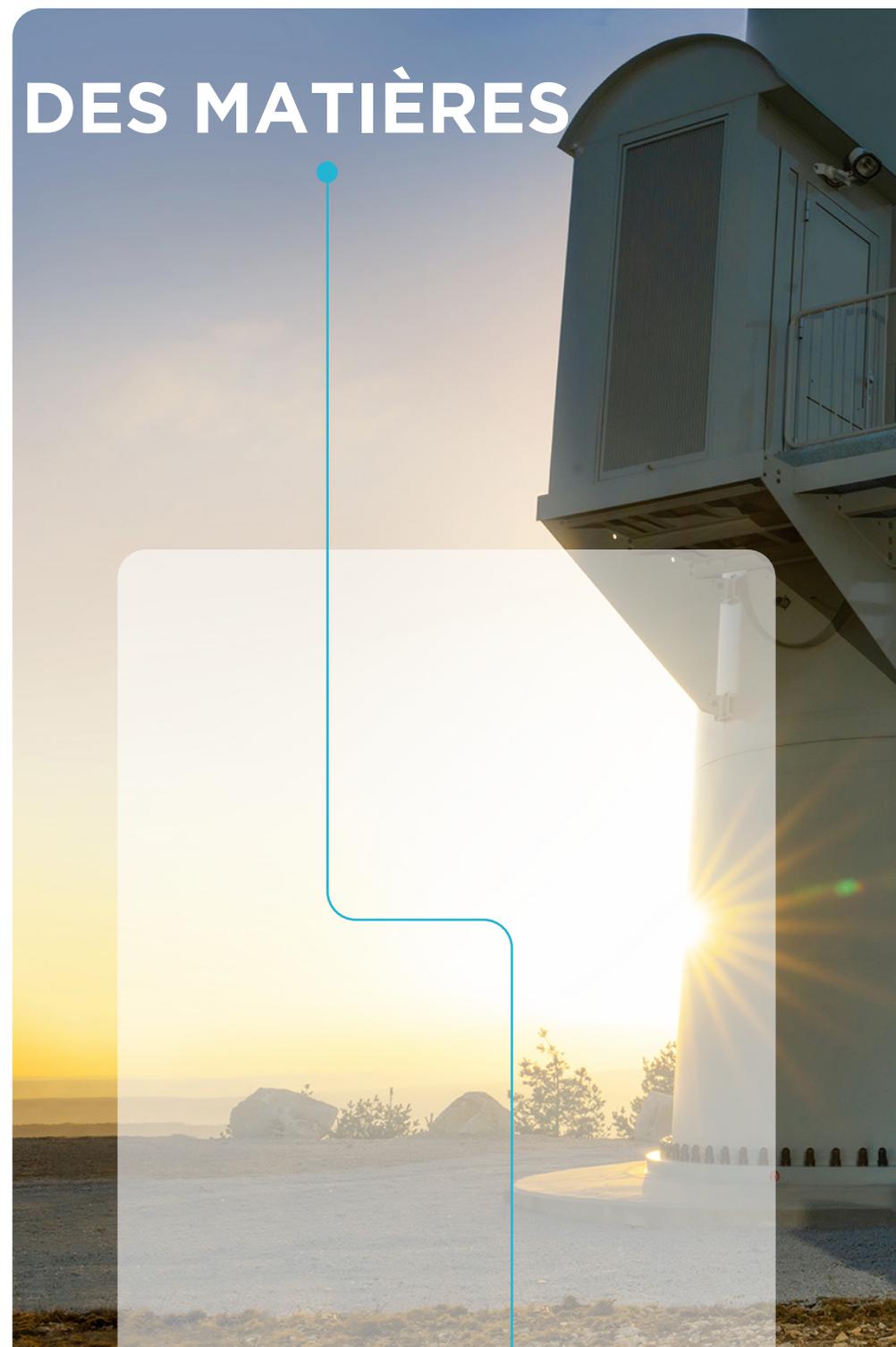
BORALEX



2022 Rapport de
responsabilité sociale
d'entreprise

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	3
MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	5
À PROPOS DU RAPPORT 2022	6
BORALEX, AU-DELÀ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	8
Nos engagements RSE pour 2022	9
Survol de notre démarche en matière de RSE	10
NOS PRIORITÉS EN GOUVERNANCE : FAIRE DE L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE GESTION UNE VALEUR PARTAGÉE	12
Priorité 1 : Prioriser une gouvernance d'entreprise responsable	13
Priorité 2 : Optimiser l'éthique des affaires et des comportements	16
Priorité 3 : Responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement	17
NOS PRIORITÉS SOCIÉTALES : RESPECTER LES VIVANTS	19
Priorité 4 : Promouvoir l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances	20
Priorité 5 : Agir pour la santé et la sécurité au travail	23
Priorité 6 : Concerter et impliquer les communautés et territoires	25
NOS PRIORITÉS EN ENVIRONNEMENT : CROÎTRE EN AYANT À CŒUR UNE TRAJECTOIRE DURABLE ET RÉSILIENTE	30
Priorité 7 : Utiliser les ressources de façon responsable	31
Priorité 8 : Respecter et protéger la biodiversité	33
Priorités 9 et 10 : Nous adapter aux changements climatiques et limiter nos émissions de GES	36
NOS ENGAGEMENTS POUR 2023	45
ANNEXE 1 : RAPPORT D'ASSURANCE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	46
ANNEXE 2 : TABLEAU DES INDICATEURS QUANTITATIFS 2021 ET 2022	51
AVIS QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	58



FAITS SAILLANTS

L'année 2022 s'est déroulée sous le signe de l'action et des réalisations en RSE. Nous avons continué à nous améliorer et à mettre en œuvre nos engagements à l'égard de nos 10 priorités, de façon concrète et pragmatique, dans le respect des réalités réglementaires, culturelles et opérationnelles de chaque région où nous exerçons nos activités. Nous sommes ainsi pleinement engagés dans notre raison d'être et continuons à nous outiller pour faire face aux défis les plus complexes de la transition énergétique, notamment grâce à nos cibles pour 2023 à 2025.



Création d'une nouvelle vice-présidence principale, gestion intégrée des risques et responsabilité sociétale de l'entreprise

Bonification du mandat du conseil d'administration pour inclure la supervision de la RSE

Déploiement de la Charte d'approvisionnement responsable et de l'évaluation EcoVadis auprès de nos fournisseurs stratégiques

Conformément à notre engagement de 2020, poursuite de l'adoption des recommandations du GIFCC, avec une analyse des risques physiques liés au climat en 2022

Diminution de 95 % de nos émissions de GES directes (portée 1) par rapport à 2021

Mise à jour de notre Mission environnementale et de notre Engagement en matière de santé et sécurité au travail

Engagement auprès de l'initiative Science Based Targets (SBTi)

Atteinte de 29,6 % ✓ de femmes dans des postes de gestion, au-delà de notre cible de 26,5 % pour 2022

Total de 354 442 tonnes de CO₂ évitées en 2022 grâce à notre production d'énergie renouvelable ✓

Représentation féminine de 45 % au conseil d'administration, au-dessus de la nouvelle cible de 40 %

Revenus provenant à 100 % d'énergie de sources renouvelables, avec une capacité installée de 3 GW

Mise à jour du Code d'éthique pour assurer un milieu de travail sain, accroître et maintenir la réputation de l'entreprise et se conformer aux exigences légales, avec déploiement prévu en 2023

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ALAIN RHÉAUME
Président du
conseil d'administration

UNE ANNÉE D'ACTION ET DE RÉALISATIONS EN RSE

Forte de la modernité et de l'adaptabilité qui la caractérisent, Boralex a intégré les enjeux de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) dans ses valeurs et sa culture depuis longtemps. L'année 2022 aura été, pour l'entreprise, une année d'action et de réalisations en RSE, une évolution naturelle qui fait suite à l'établissement de sa stratégie de RSE en 2020 et à la structuration de son approche à cet égard en 2021.

Pour Boralex, la RSE s'avère un élément clé de l'évaluation des opportunités et de la création de valeur, qui permet d'identifier de façon proactive et transparente les occasions d'affaires, ainsi que les impacts de son action en matière d'environnement, de société et de gouvernance. Pour que cette approche soit ancrée solidement dans les processus de l'entreprise, ses équipes de RSE et de gestion intégrée des risques ont été regroupées l'automne dernier.

Le conseil d'administration appuie sans réserve les efforts de Boralex en RSE. Nous avons d'ailleurs élevé la promotion et la surveillance de ces questions, qui font dorénavant partie du mandat du conseil plutôt que de relever de l'un de ses comités. Ainsi, les questions liées au capital humain, à l'environnement, aux changements climatiques, à la gouvernance et à l'éthique sont maintenant prioritaires dans les activités et les discussions du conseil, et occupent une place encore plus grande dans ses responsabilités.

En cours d'année, le conseil a accompagné l'entreprise dans la révision de son modèle de gestion, s'est assuré que la composition de l'équipe de direction corporative évolue vers une plus grande diversité, et a approuvé des éléments clés pour implanter les orientations de Boralex en RSE, notamment sa Charte d'approvisionnement responsable et l'énoncé de sa Mission environnementale. Nous avons aussi rehaussé notre cible en matière de diversité de genre dans la composition du conseil, et nos choix nous ont déjà permis de les dépasser.

Enfin, le conseil est heureux de constater que les efforts et les progrès de Boralex en RSE sont reconnus, tant par nos investisseurs et nos partenaires que par les évaluations d'organismes externes et indépendants dans ce domaine. Le conseil continuera d'appuyer Boralex dans son évolution en matière de RSE, afin qu'elle demeure une référence à cet égard auprès de toutes ses parties prenantes.

UNE PROGRESSION NOTABLE DANS TOUS NOS OBJECTIFS DE RSE

Nos activités contribuent intrinsèquement à la décarbonation des économies. Nous aurions donc pu simplement poursuivre sur cette voie. Mais nous avons décidé d'aller encore plus loin en adoptant une stratégie de RSE dont les 10 priorités nous permettent de mesurer notre performance sur la base d'indicateurs précis, dans la volonté de nous améliorer constamment. Nous voulons en effet faire encore mieux et devenir une référence en la matière auprès de nos partenaires.

Pour y arriver, nous misons sur l'exécution rigoureuse de notre stratégie de RSE. En 2022, dans un contexte de changements climatiques qui nous rappellent constamment qu'il est urgent d'agir, toutes les équipes de Boralex se sont mobilisées pour faire progresser nos 10 priorités de façon notable, démontrant ainsi qu'elles adhèrent pleinement à notre démarche d'intégrer la RSE dans tout ce que nous faisons. Ces efforts ont d'ailleurs été reconnus par des organismes externes et indépendants. En effet, Boralex est passée de la note globale de 38/100 en 2021 à 51/100 en 2022 pour le S&P Global Corporate Sustainability Assessment, pendant que la moyenne de notre industrie s'est maintenue autour de 34/100. De plus, en France, nous avons obtenu une médaille d'or d'EcoVadis, après une médaille d'argent en 2021.

L'intégration de la RSE et de la gestion des risques

En 2022, nous avons revu notre modèle de gestion afin de nous rapprocher davantage des besoins de nos marchés et de nous donner encore plus d'agilité dans un contexte de forte croissance. Puisque nous sommes intimement convaincus que nos efforts en matière de RSE contribuent à optimiser notre gestion des risques, nous avons également lié ces deux fonctions et créé une nouvelle vice-présidence principale, gestion intégrée des risques et responsabilité sociétale de l'entreprise. Quelques mois plus tard, le *Global Risks Report 2023* du Forum économique mondial nous confirmait la pertinence de cette décision. En effet, ce rapport indique que les risques sociétaux et environnementaux sont ceux qui inquiètent le plus les dirigeants d'entreprises dans le monde. Et l'une des raisons qui expliquent cette préoccupation, c'est que les générations montantes sont de plus en plus conscientisées à l'avenir de la planète, et ne voudront pas, avec raison, faire affaire ou travailler pour des entreprises qui n'en tiennent pas compte.

Les questions de RSE doivent donc être considérées au même titre que les autres types de risques pour l'entreprise, et c'est ce que nous avons décidé de faire au sein de Boralex. Cette nouvelle approche axée sur la durabilité nous permettra, nous en sommes convaincus, de créer de la valeur pour nos différentes parties prenantes, dont nos clients, nos actionnaires, nos employés et les communautés et territoires où nous sommes présents.

Une démarche exigeante et rentable

L'intégration de la RSE dans l'ensemble de nos activités pourrait être perçue comme une contrainte. Par exemple, l'approvisionnement responsable exige l'ajout de critères liés à la RSE pour la sélection des fournisseurs dans le cadre d'un processus formalisé, qui s'est traduit par la mise en place d'une charte à cet égard chez Boralex. Bien sûr, cela demande des efforts supplémentaires. Cependant, cette façon de faire est génératrice d'opportunités car elle réduit notre coût de capital – elle nous rend plus attractifs pour les clients, les partenaires financiers et les prêteurs – tout en nous permettant de demeurer en avance sur l'évolution potentielle de la réglementation. Et moins notre coût de capital sera élevé, plus nous aurons la capacité de saisir des occasions d'affaires, et de créer de la valeur à long terme.

En somme, nous sommes convaincus que les efforts que nous consacrons à la RSE sont rentables, d'autant plus qu'ils reposent sur les convictions profondes de l'ensemble de nos employés et de nos dirigeants. Car les gens travaillent chez Boralex pour une raison principale : sa raison d'être, qui consiste à produire de l'électricité de façon durable pour les générations futures, alors qu'elle est au cœur de la lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi je tiens à remercier tous les membres de notre grande équipe pour leur engagement sans relâche dans cette démarche qui donne un sens à nos activités et qui permet de faire progresser la transition énergétique dans le monde.

PATRICK DECOSTRE
Président et chef de la direction



MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

À PROPOS DU RAPPORT 2022

Ce rapport se concentre sur les réalisations de Boralex en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) pour l'année 2022, en fonction de la stratégie adoptée par l'entreprise à cet égard en 2020.

L'information y est articulée autour des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG), afin de respecter les cadres internationaux de reddition de comptes les plus utilisés en matière de RSE et les pratiques généralement établies. En outre, elle respecte les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), connu sous le nom de TCFD, ainsi que le cadre du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)¹, intégré depuis août 2022 dans l'IFRS Foundation.

Enfin, par la nature même de ses activités, de sa mission et de sa démarche de RSE, Boralex contribue à faire progresser 13 des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Tout au long de ce rapport, nous indiquons quels ODD sont concernés directement par nos différentes réalisations et nos divers engagements.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS UNIES AUXQUELS BORALEX CONTRIBUE



Un tableau présenté en annexe permet également d'établir les liens entre nos priorités et les indicateurs de la Global Reporting Initiative (GRI).

¹ - Pour les secteurs Electric Utilities & Power Generators, Wind Technology & Project Developers et Solar Technology & Project Developers.

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT DE RSE

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Le périmètre de la divulgation extra-financière est le même que celui des rapports financiers. Il traite ainsi des activités de la société Boralex inc. et de ses filiales au Canada, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cela dit, les indicateurs de RSE ne couvrent pas la participation de 50 % dans cinq parcs éoliens situés au Texas et au Nouveau-Mexique, dont l'acquisition a été conclue le 29 décembre 2022.

CALCUL DES TONNES D'ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES (tCO₂e)

Le nombre de tonnes d'émissions de CO₂ évitées (tCO₂e) par la production d'énergie renouvelable est calculé à l'aide de paramètres élaborés à l'interne à partir de critères conçus par un tiers. Cette mesure regroupe la production annuelle en combiné² de chacune de nos installations et la convertit en tCO₂e en utilisant un facteur d'émission régional basé sur l'emplacement. Cela permet d'obtenir une estimation plus précise du nombre de tonnes d'émissions de CO₂ évitées, qui s'appuie sur la production exacte de chaque site et la réalité énergétique propre à la région concernée (facteur d'émission régional) pour chaque année du rapport. Les facteurs d'émissions régionaux sont mis à jour annuellement selon les données les plus récentes fournies par les entités gouvernementales au Canada et aux États-Unis, ainsi que celles publiées par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

CONTRÔLE INTERNE

La collecte des données pour ce rapport de RSE a été réalisée auprès du réseau de collaborateurs internes sur l'ensemble des sites de l'entreprise. Le contrôle de la qualité est effectué par l'équipe du contrôle interne et le comité de direction. En outre, deux indicateurs, identifiés par le symbole « ✓ », ont fait l'objet d'une assurance externe limitée, soit les émissions de CO₂ évitées par notre production d'énergie renouvelable et le pourcentage de femmes occupant des postes de gestion.

DEVISE

Les informations financières présentées dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'une indication contraire. Les abréviations « M\$ » et « G\$ » désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

AUTRES DIVULGATIONS

En 2022, Boralex a participé à plusieurs divulgations auprès de tierces parties :

- **EcoVadis**, un organisme de notation du développement durable et de la RSE, qui a décerné une médaille d'or à Boralex S.A.S. en France pour son engagement en la matière et l'a placée au 95^e percentile des entreprises de son secteur d'activité évaluées au niveau mondial. En 2021, l'entreprise avait obtenu une médaille d'argent et s'était retrouvée au 92^e percentile;
- Le **ESG Corporate Rating de l'Institutional Shareholder Services group of companies (ISS ESG)**, pour lequel Boralex a obtenu la note de B- et le statut « Prime ». Une entreprise est classée « Prime » si elle atteint ou dépasse les exigences de performance en matière de développement durable définies par ISS ESG pour une industrie particulière;

- Le **S&P Global Corporate Sustainability Assessment (CSA)**, une évaluation annuelle des pratiques des entreprises en matière de développement durable, qui couvre plus de 10 000 entreprises dans le monde et met l'accent sur des critères qui sont à la fois propres à l'industrie et financièrement importants. En 2022, Boralex a reçu la note globale de 51/100, ce qui nous place dans le 77^e percentile de notre secteur, dont la moyenne est de 33/100, en hausse par rapport à nos résultats en 2021 qui étaient de 38/100;
- Le **CDP**, anciennement appelé le Carbon Disclosure Project, qui dirige le système considéré comme la référence mondiale de l'information environnementale permettant aux investisseurs, aux entreprises, aux villes, aux États et aux régions de gérer leurs impacts environnementaux. En 2022, Boralex a obtenu la note « C », une amélioration par rapport à une note « D » reçue en 2021;
- Les **Board Games**, un classement des conseils d'administration d'entreprises canadiennes établi par le Globe and Mail en fonction d'un ensemble de critères de gouvernance allant bien au-delà des règles imposées par les organismes de réglementation. En 2022, 226 sociétés et fiducies de l'indice composé S&P/TSX ont été analysées, et Boralex s'est classée au 114^e rang avec un score de 76/100 – son classement de 2021 la plaçait au 105^e rang;
- Le magazine d'économie durable **Corporate Knights**, qui publie un classement annuel des entreprises se démarquant par leur leadership en matière de développement durable. En 2022, 332 grandes organisations canadiennes ont été analysées en fonction de 24 indicateurs clés, en comparaison avec leurs homologues à l'échelle nationale et mondiale. Boralex a été placée au 23^e rang des 50 meilleurs citoyens corporatifs au Canada.

Chaque année, nous analysons les résultats de chaque référent externe pour identifier des pistes d'amélioration continue qui alimentent l'évolution constante de notre stratégie en matière de RSE.

2 - La production en combiné tient compte de 100 % des filiales de Boralex dont elle détient le contrôle, et de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

BORALEX

AU-DELÀ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



« Travailler en étroite collaboration avec des chefs de file de l'industrie comme Boralex fait partie de notre stratégie à long terme, qui vise à favoriser la transition énergétique et à créer de la valeur pour les sociétés de notre portefeuille et nos investisseurs. »

Tim Marahrens

Associé et co-responsable des investissements
Energy Infrastructure Partners

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 4 GW dans l'éolien et le solaire et plus de 800 MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Notre stratégie de RSE fait partie intégrante de notre plan stratégique, au même titre que nos cibles financières. Parmi nos objectifs figure ainsi notre volonté d'être la référence en matière de RSE, en allant au-delà des énergies renouvelables. Ce faisant, à chaque étape du déploiement de notre plan stratégique, nous considérons non seulement pourquoi nous produisons de l'énergie renouvelable, mais aussi comment, en tenant compte des impacts extra-financiers découlant directement de nos activités et de

l'ensemble de notre chaîne de valeur. Cela nous amène à gérer les risques et les répercussions de nos activités de façon proactive, et à nous outiller adéquatement pour cibler les possibilités d'améliorer nos pratiques et d'accéder à de nouveaux marchés. Cette volonté se traduit notamment par une collaboration avec des partenaires triés sur le volet, qui partagent notre engagement à respecter des valeurs de gestion responsable et d'impact sociétal. Notre accord avec Energy Infrastructure Partners (EIP), un gestionnaire mondial de fonds à long terme dans le secteur de l'énergie, correspond à cette vision et nous permettra d'accélérer nos investissements en France. Il en va de même pour notre acquisition d'Infinergy en 2022, dont le savoir-faire de quelque 20 années dans le développement de projets énergétiques sera un atout pour prendre de l'expansion au Royaume-Uni.

Pour plus de détails sur notre stratégie de croissance, visitez le <https://www.boralex.com/fr/investisseurs/strategie-de-croissance/>.

« Nous avons travaillé avec Boralex au Royaume-Uni au cours des cinq dernières années, et nous sommes ravis d'être aujourd'hui des membres à part entière de l'équipe de l'entreprise. L'union de nos forces renforcera nos capacités combinées à développer, à construire et à exploiter des projets d'énergie renouvelable au Royaume-Uni, et nous avons hâte de poursuivre la croissance de notre portefeuille et de mener à bien nos projets. Outre l'éolien terrestre, nous développerons davantage notre portefeuille grâce à des projets d'énergie solaire et de stockage d'énergie. »

Esbjörn Wilmar

Directeur pays - Royaume-Uni

NOS ENGAGEMENTS POUR 2022

Au début de 2022, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux en matière de RSE, pour chacune des dix priorités de notre stratégie. Tout au long de l'année, nous avons lancé et déployé des activités qui nous ont permis de progresser dans nos engagements.

- En cours
- Complété
- En continu

NOS CIBLES POUR 2025

40 %
de représentation féminine au comité de direction

27,5 %
de femmes en poste de gestion

35 %
de femmes embauchées

Éviter 781 773
tonnes de CO₂ grâce à notre production d'énergie renouvelable

PRIORITÉS	AMBITIONS 2022	RÉALISATIONS 2022
PRIORISER UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RESPONSABLE	Intégrer la supervision de la RSE dans le mandat du conseil d'administration	● p. 11
	Faire un suivi continu des risques liés à la RSE dans notre carte de risques corporatifs	● p. 13
	Offrir des formations en RSE	● p. 14
OPTIMISER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET DES COMPORTEMENTS	Réviser notre code d'éthique	● p. 16
RESPONSABILISER NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	Déployer notre charte d'approvisionnement responsable	● p. 17
	Travailler avec un tiers pour évaluer nos plus importants fournisseurs	● p. 18
PROMOUVOIR L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES	Continuer à diversifier notre main-d'œuvre	● p. 20
	Hausser la représentation féminine au conseil d'administration	● p. 22
	Hausser la représentation féminine au comité de direction corporatif	● p. 22
AGIR POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Poursuivre la consolidation de la gouvernance de la SST	● p. 23
	Élever les standards en SST	● p. 24
CONCERTE ET IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS ET TERRITOIRES	Demeurer à l'écoute de nos communautés pendant notre expansion, en particulier aux États-Unis où nous prévoyons une croissance accélérée	● p. 25
UTILISER LES RESSOURCES DE FAÇON RESPONSABLE	Poursuivre la mise en place d'initiatives visant à optimiser les principes des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux	● p. 31
RESPECTER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	Continuer à évaluer les nouvelles technologies innovantes	● p. 33
	Analyser la possibilité de déployer certaines technologies ailleurs	● p. 33
NOUS ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Poursuivre l'adoption des recommandations du GIFCC (TCFD)	● p. 36
	Collaborer avec un tiers spécialisé pour évaluer les risques physiques dus aux changements climatiques	● p. 42
LIMITER NOS ÉMISSIONS DE GES	Quantifier nos émissions de portées 1 et 2	● p. 43
	Divulguer celles-ci dans le cadre du questionnaire du CDP	● p. 44
	Établir des cibles de réduction	● p. 44
	Optimiser le processus interne pour calculer les émissions de portée 3	● p. 44

SURVOL DE NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RSE

E ENVIRONNEMENT

Croître en ayant à cœur une trajectoire durable et résiliente



Utilisation responsable
des ressources



Biodiversité



Adaptation aux
changements climatiques



Émissions de gaz
à effet de serre
(portées 1 et 2)

S SOCIÉTÉ

Respecter les vivants



Inclusion, diversité et
égalité des chances



Santé et sécurité



Concertation et implication
des communautés locales
et des territoires

G GOUVERNANCE

Faire de l'exemplarité en matière de gestion une valeur partagée



Gouvernance
d'entreprise responsable



Éthique des affaires
et des comportements



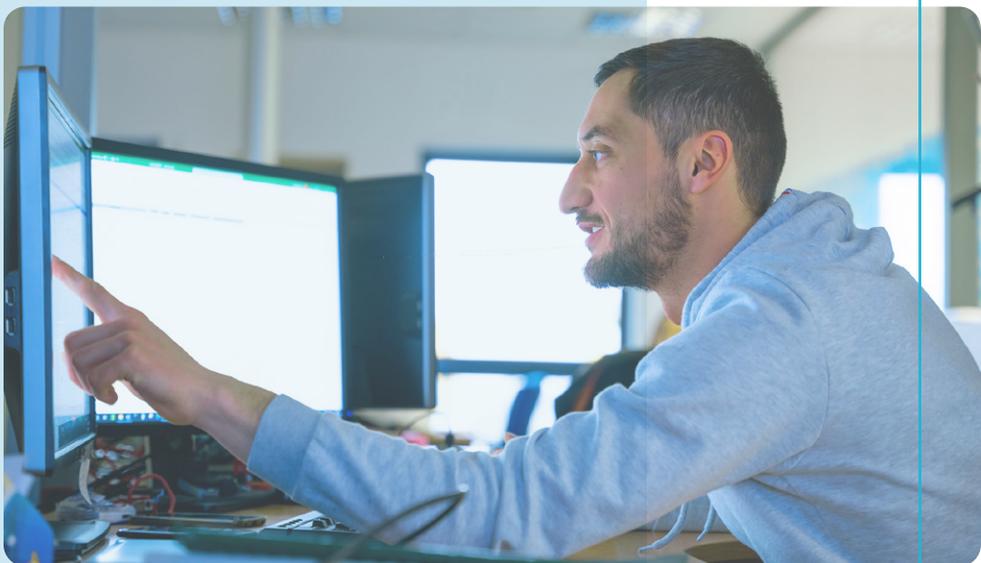
Approvisionnement
responsable

La matrice de matérialité de Boralex, combinée aux risques extra-financiers propres à l'entreprise, a mené à la définition de dix priorités regroupées en trois engagements ESG qui guident nos actions.

L'analyse de la matérialité est un élément essentiel de notre démarche en matière de RSE, puisqu'elle nous permet de définir les enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) les plus importants pour nos principales parties prenantes et l'entreprise, et de les hiérarchiser en fonction des objectifs et des attentes de celles-ci. Cette matrice peut être consultée sur le site web de Boralex, au <https://www.boralex.com/fr/investisseurs/esg/>.

Ces priorités reflètent non seulement l'apport le plus important de notre entreprise à la société et à l'environnement, mais aussi des éléments qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur de Boralex. C'est pourquoi, dans ce rapport, nous établissons un lien clair entre nos réalisations, nos engagements et les priorités auxquelles ils sont rattachés.

Nous validons en continu la pertinence de nos priorités auprès de nos parties prenantes lors de nos interactions régulières avec celles-ci, et demeurons à l'écoute de leurs préoccupations émergentes. Pour une vue détaillée de nos façons de collaborer avec nos parties prenantes, veuillez visiter le <https://www.boralex.com/fr/nos-engagements/#les-communautes>.



NOTRE APPROCHE POUR GÉRER LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIÉTAUX ET DE GOUVERNANCE

Bien que les activités de Boralex soient intrinsèquement vertueuses, elles ne sont pas sans conséquences. Pour limiter les impacts de celles-ci, nous misons sur différents moyens et mesures de mitigation alimentés par l'innovation technologique et nos façons de faire, ainsi que sur le dialogue continu avec les communautés et territoires où nous sommes présents. Dans le cadre de ce rapport, nous donnons des exemples concrets de l'approche que nous privilégions pour minimiser les répercussions de nos activités tout en maximisant notre production d'énergie renouvelable et notre contribution à la transition énergétique.

Nous classons les risques auxquels nous sommes confrontés en quatre catégories principales : stratégiques, opérationnels, financiers et corporatifs. Créée en 2019, notre politique de gestion des risques d'entreprise nous permet d'identifier, de gérer et de suivre de façon préventive, réactive et systématique les risques susceptibles d'affecter notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques. Elle favorise ainsi une prise de décisions éclairée, dans le respect de nos objectifs et de notre mission, définit les rôles et les responsabilités de chacune des parties prenantes, et décrit le processus de reddition de comptes en fonction du degré de gravité du risque. Pour plus de détails sur les risques liés aux activités de Boralex, veuillez vous référer au <https://www.boralex.com/fr/investisseurs/pourquoi-investir/>.

En 2022, nous avons fait évoluer notre modèle de gestion pour renforcer l'équipe de direction corporative et les unités d'affaires géographiques afin de soutenir la croissance de Boralex. Pour accroître notre action, nous avons créé une nouvelle fonction, soit la vice-présidence principale de la gestion intégrée des risques et de la responsabilité sociétale d'entreprise, afin de concentrer la vigie sur l'exposition aux risques dans l'environnement changeant et toujours plus complexe du secteur de l'énergie. Pour plus de détails sur l'évolution de la gouvernance en RSE, consultez la section <https://www.boralex.com/fr/investisseurs/esg/>.



NOS PRIORITÉS EN GOUVERNANCE

FAIRE DE L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE
DE GESTION UNE VALEUR PARTAGÉE



Trois grandes priorités guident nos actions en matière de gouvernance, à savoir l'adoption de pratiques exemplaires, de comportements éthiques et d'un processus d'approvisionnement responsable. Au cours de l'année 2022, nous avons ainsi continué à renforcer la gouvernance de l'entreprise et de la RSE, mis à jour le code d'éthique qui sera déployé en 2023 et adopté de nouvelles mesures pour continuer à responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement.



Climate Week Bloomberg, 2022
Photo : Josh Wong Photography LLC



« L'exécution de notre stratégie de RSE illustre une gestion responsable et avant-gardiste des risques environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Elle s'incarne parfaitement dans notre nouvelle fonction de gestion intégrée des risques et permet à Boralex de croître en cohérence avec ses valeurs. Elle est une démonstration concrète de notre engagement envers notre vision d'agir au-delà des énergies renouvelables. »

Julie Cusson

Vice-présidente principale,
gestion intégrée des risques et
responsabilité sociétale de l'entreprise



PRIORITÉ 1 PRIORISER UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RESPONSABLE

Premier pilier de notre stratégie de RSE, la gouvernance d'entreprise nous permet de renforcer la cohérence entre les grandes orientations adoptées par la direction et le conseil d'administration, ainsi que les décisions et actions réalisées sur le terrain, notamment en veillant à ce que les impacts sociétaux et environnementaux soient pris en compte dans nos activités et nos gestes au quotidien. La gouvernance nous permet ainsi d'atteindre nos cibles financières et stratégiques tout en générant des retombées positives dans la société.

D'ailleurs, l'excellence de la gouvernance de Boralex est reconnue dans le marché. Ainsi, le Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval, au Québec, utilise Boralex en exemple pour ce qui est des pratiques exemplaires à adopter en matière de divulgation de la rémunération.

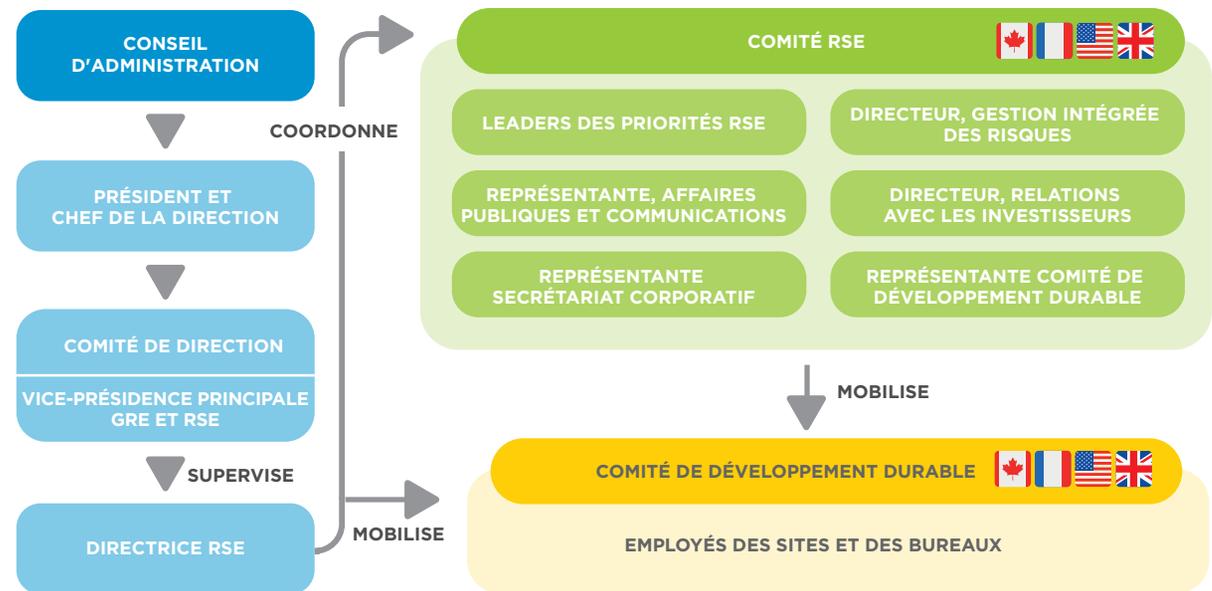
UN MODÈLE DE GESTION QUI INTÈGRE LA RSE À LA GESTION DU RISQUE

Au cours de l'année 2022, nous avons réfléchi au modèle de gestion optimal pour accroître notre agilité dans nos principaux marchés dans un contexte de forte croissance. Une évolution a été donc annoncée à la fin octobre, renforçant l'équipe de direction corporative et les unités d'affaires géographiques. À celle de l'Europe, qui existait déjà, s'ajoute l'unité d'affaires de l'Amérique du Nord, qui chapeaute toutes les activités au Canada et aux États-Unis.

En outre, cette évolution a mené à la création d'une vice-présidence principale, gestion intégrée des risques (GRE) et responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Ce changement dans la gouvernance de la RSE vise à incorporer davantage les questions environnementales

et sociétales dans notre gestion des risques d'entreprise, afin de saisir les opportunités d'affaires avec encore plus de confiance et d'être encore plus résilients face aux risques. Il s'agit d'une progression naturelle dans la gouvernance de notre stratégie de RSE : après avoir lancé un message fort à nos parties prenantes sur l'importance de la RSE en la plaçant sous la responsabilité du président et chef de la direction, nous poursuivons en l'intégrant à la gestion des risques, comme le suggèrent les cadres de divulgation. À l'instar de l'an dernier, des indicateurs RSE sont inclus dans la rémunération à court terme des membres de la haute direction corporative, notamment en matière de SST, de représentation féminine dans les postes de gestion et de performance dans certains référents externes en RSE.

ORGANIGRAMME DE LA GOUVERNANCE DE LA RSE



BONIFICATION DU MANDAT ET DE LA DIVERSITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme souligné dans notre rapport de l'an dernier, en 2022, nous avons continué d'aligner nos activités avec les meilleures pratiques en matière de gouvernance de la RSE, notamment en faisant de la supervision de la RSE un mandat du conseil d'administration, alors que cela relevait auparavant de l'un de ses comités. Aujourd'hui, le conseil a la responsabilité :

- D'évaluer la stratégie, la performance et les risques en matière de RSE;
- D'examiner et d'approuver la stratégie de RSE de Boralex, ainsi que son positionnement par rapport aux facteurs ESG;
- De surveiller les politiques et les pratiques de Boralex en matière de performance, de communication et d'engagement concernant les facteurs ESG, entre autres pour veiller à l'atteinte des cibles de RSE.

De plus, le conseil s'est doté d'une cible plus élevée de représentation féminine, la faisant passer d'au

moins 30 % à un minimum de 40 %. Cette nouvelle cible est d'ailleurs déjà atteinte, puisqu'une cinquième administratrice chevronnée s'est jointe au conseil en 2022, si bien que les femmes représentent aujourd'hui 45 % des membres. La composition du conseil d'administration s'est également diversifiée en matière de nationalités, avec l'arrivée en 2021 et 2022 de deux membres indépendants ayant des nationalités américaine, algérienne, allemande et britannique.

Afin de bien outiller les membres du conseil et du comité de direction pour la réalisation de leurs mandats relatifs à la RSE, deux formations sur la divulgation en la matière ont été offertes en 2022. La première présentait le cadre du GIFCC ainsi que la progression de Boralex à ce chapitre (voir page 36 pour des détails), tandis que la deuxième traitait de l'avancement des cadres de divulgation en RSE. Pour connaître l'ensemble de la structure de gouvernance de Boralex, veuillez consulter le <https://www.boralex.com>.

En 2022, Boralex a participé à une étude réalisée par EY qui explore la relation entre les membres du conseil d'administration et le directeur ou la directrice de la RSE d'une entreprise ([The Board Imperative: Partner with CSOs to drive value-led sustainability](#)). L'étude révèle que pour qu'une démarche en RSE soit créatrice d'avantages concurrentiels pour l'entreprise, une synergie entre le conseil et le ou la responsable de la RSE est nécessaire. Celle-ci doit se traduire par une valorisation rehaussée du rôle de directeur(-trice) de la RSE, une priorisation des discussions et des apprentissages communs liés à la RSE et l'élaboration de solides processus de divulgation des données auprès du conseil.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

11

ADMINISTRATEURS
dont 9 sont indépendants

61

ANS D'ÂGE MOYEN
5 membres entre 50 et 59 ans
6 membres de 60 ans et plus

5

ADMINISTRATRICES
soit 45 % de la
composition du conseil

4

COMITÉS
dont 3 présidés
par une femme

99 %

**DE TAUX
DE PARTICIPATION**
aux réunions du conseil
et de ses comités en 2022



**Alain
Rhéaume**

Président du conseil
d'administration
Borex inc.
Administrateur
de sociétés



**André
Courville**

Administrateur
de sociétés



**Ghyslain
Deschamps**

Chef de l'exploitation et
vice-président exécutif,
EBC inc.



**Lise
Croteau**

Administratrice
de sociétés



**Patrick
Decostre**

Président et
chef de la direction
Borex inc.



**Patrick
Lemaire**

Administrateur
de sociétés



**Zin
Smati**

Administrateur de
sociétés



**Marie
Giguère**

Administratrice de
sociétés



**Dany
St-Pierre**

Présidente
Cleantech
Expansion LLC



**Ines
Kolmsee**

Administratrice
de sociétés



**Marie-Claude
Dumas**

Présidente et cheffe
de la direction,
WSP Canada

Les notes biographiques des membres du conseil d'administration
sont disponibles sur le site web de Borex.



PRIORITÉ 2

OPTIMISER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET DES COMPORTEMENTS

L'éthique des affaires est essentielle pour Boralex. L'entreprise applique d'ailleurs un code d'éthique auquel nos employés (réguliers, temporaires et contractuels) à temps plein et partiel, nos administrateurs et nos dirigeants sont formés. Il est aussi inclus dans la Charte d'approvisionnement responsable à laquelle nos grands fournisseurs doivent se conformer. Ce code sert de guide de principes généraux afin que tous adoptent une conduite exemplaire dans toutes les actions réalisées dans l'exercice de leur fonction. En plus d'assurer un milieu de travail sain, il permet d'accroître et de maintenir la réputation de l'entreprise et de se conformer aux exigences législatives.

Conformément aux objectifs fixés en 2021, nous avons procédé à la mise à jour de notre code d'éthique au cours de l'année 2022; celui-ci a été approuvé par le Conseil d'administration au début de l'année 2023. Cette première refonte depuis 2018 a mené à l'adoption de changements qui tiennent compte de la nouvelle réalité de Boralex, soit son environnement d'affaires en constante évolution, sa croissance soutenue et sa diversification régionale des dernières années, ainsi que ses importantes ambitions de développement. Le nouveau code d'éthique, qui s'applique à l'ensemble de l'entreprise dans le monde, reflète nos valeurs et les comportements que doivent adopter nos employés, dirigeants et administrateurs dans toutes les activités liées à l'exercice de leurs fonctions. Cette refonte, dont le message est porté par notre président et chef de la direction, fait partie de la mise en œuvre d'une culture encore plus axée sur l'éthique. Plusieurs nouveaux éléments y ont été intégrés, notamment les actions à suivre et à éviter dans les médias sociaux, les règles relatives à la diversité et à l'inclusion ainsi que les pratiques renforcées en matière de cybersécurité. Tout membre de l'équipe peut signaler une préoccupation liée à l'éthique ou dénoncer une conduite douteuse de façon anonyme, grâce à notre assistance éthique disponible sur internet et au téléphone en tout temps et administrée par une entité externe.

Notre code d'éthique est disponible sur le site web de Boralex, à la section Investisseurs.



PRIORITÉ 3

RESPONSABILISER NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Comme toute entreprise, Boralex fait partie d'un écosystème qui comprend de nombreuses parties prenantes, notamment des fournisseurs dont l'apport est essentiel à l'atteinte de nos objectifs d'affaires. Outre le rôle clé qu'elles jouent dans la réussite de nos projets, ces tierces parties ont une contribution significative dans la concrétisation de nos objectifs en matière de RSE. Pour cette raison, nous avons entrepris une démarche de collaboration avec nos fournisseurs, qui vise à nous assurer qu'ils partagent nos engagements en matière d'éthique, de santé, de sécurité et d'environnement.

NOUS AVONS POURSUIVI NOS EFFORTS SUR TROIS GRANDES MESURES

1

L'adoption et la mise en œuvre d'une charte d'approvisionnement responsable pour expliciter nos attentes envers nos fournisseurs

2

L'évaluation EcoVadis pour nos fournisseurs stratégiques afin d'intégrer de façon concrète la performance ESG dans le processus de sélection de ceux-ci

3

La mobilisation et la sensibilisation pour contribuer à l'évolution collective des pratiques d'affaires de notre secteur

Le tout se déroule de façon progressive, dans un environnement réglementaire mondial en pleine évolution, notamment en ce qui a trait au travail forcé, et dans un contexte économique caractérisé par une forte inflation.

CHARTRE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Les attentes que nous entretenons à l'égard de nos fournisseurs sont définies dans notre charte d'approvisionnement responsable, dont la mise à jour a été publiée en décembre 2021. Basée sur la norme ISO 26000, celle-ci fait dorénavant partie intégrante des appels d'offres et des contrats pour l'achat de produits d'un montant supérieur à 150 000 CAD/USD/EUR. Ainsi, en 2022, 98 % du volume de ces achats a ainsi été réalisé auprès de fournisseurs ayant signé cette charte.

Dans le cadre de cette charte, nous demandons à nos fournisseurs de s'engager sur cinq grands principes :

- 1. Le respect des droits fondamentaux** – dont le travail des enfants, l'esclavage et le travail forcé –, en agissant conformément aux lois et réglementations applicables dans les pays où ils exercent leurs activités, ainsi que les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- 2. Le respect et la protection de l'environnement et de la biodiversité**, entre autres en se préoccupant des impacts de leurs activités et de leur empreinte carbone;
- 3. Le maintien d'un comportement éthique et intègre**, notamment en adoptant une conduite conforme à notre code d'éthique;
- 4. La protection de la santé et sécurité de leur personnel**, de leurs sous-traitants et de la population où ils exercent leurs activités;
- 5. La promotion du développement local**, notamment en faisant appel à des entreprises implantées localement.

Il importe de mentionner que Boralex a une tolérance zéro envers la violation des droits de la personne. Nous adhérons aux Principes de l'Équateur et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et nous tenons à collaborer avec des parties prenantes qui respectent également ces principes. Nous avons aussi une tolérance zéro pour tout ce qui concerne le travail forcé. Nous sommes d'ailleurs signataires du Solar Industry Forced Labor Prevention Pledge, un engagement formel et collectif contre le recours au travail forcé dans l'industrie solaire.

ÉVALUATION ECOVADIS

Depuis le début de l'année 2022, Boralex a sollicité ses principaux fournisseurs afin de les encourager à participer à l'évaluation EcoVadis, qui compte parmi les facteurs clés de notre processus d'approvisionnement responsable. Nous avons entrepris ce processus pour respecter nos valeurs en matière d'éthique. Il nous prépare également à d'éventuels changements réglementaires, qui ont d'ailleurs commencé à survenir par la suite et qui continuent de prendre de l'ampleur dans les régions où nous exerçons nos activités.

À ce jour, quelque 90 fournisseurs stratégiques ont été sollicités pour faire cette évaluation qui nous permet d'avoir un aperçu de leurs pratiques d'affaires, en comparaison avec celles de l'ensemble du secteur d'activité et de la région concernés. Ces fournisseurs ont été sélectionnés suivant quatre critères : le volume d'achat, la capacité à remplacer un produit par un autre en cas de problème d'approvisionnement, la complexité de leur chaîne d'approvisionnement et les impacts critiques potentiels sur notre croissance. En outre, toutes les entreprises qui ont fait l'évaluation EcoVadis se voient accorder des points supplémentaires dans le cadre de nos processus d'appel d'offres pour l'achat de produits de 150 000 CAD/USD/EUR. En 2022, 83 % du volume de ces achats a ainsi été réalisé auprès de fournisseurs évalués par EcoVadis.

Enfin, pour nous assurer que cet élément essentiel de notre processus d'approvisionnement responsable soit bien compris à l'interne, nous avons offert trois formations à nos employés impliqués dans les décisions d'approvisionnement au cours de l'année.

MOBILISATION DES DISCUSSIONS DES ACTEURS DANS NOTRE SECTEUR

En tant que chefs de file dans notre secteur, nous nous faisons un devoir de contribuer à la mobilisation des acteurs de l'industrie autour des questions de RSE, notamment l'approvisionnement responsable. Au cours de l'année, des représentants de Boralex ont ainsi participé à d'importantes tribunes sur le sujet, dont le Grand forum du conseil des infrastructures du Canada, qui s'est tenu sur le thème des grands projets d'infrastructure à l'ère de la transition durable, ainsi que la Grande consultation sur l'approvisionnement de l'industrie électrique du Québec, qui vise à développer des solutions concrètes afin de renforcer et de pérenniser la chaîne d'approvisionnement. Nous participons également au groupe de travail sur l'approvisionnement de la Plateforme Verte, en France, une association qui a pour objectif de rassembler divers acteurs et de mener des actions concrètes pour permettre l'accélération de la transition énergétique.

QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION ECOVADIS?

Fournisseur reconnu mondialement en matière d'évaluation de la performance RSE, EcoVadis examine la qualité du système de gestion d'une entreprise en la matière à partir de 21 indicateurs répartis en quatre thèmes : l'environnement, l'aspect sociétal et les droits de l'Homme, l'éthique et les achats responsables. L'évaluation comprend également une surveillance 360 degrés intégrant des informations externes. Elle facilite la gestion responsable des partenaires en amont et en aval de la chaîne de valeur. La méthodologie s'appuie sur des normes internationales à l'égard de la RSE, notamment la Global Reporting Initiative, le Pacte mondial des Nations Unies et la norme ISO 26000, et couvre quelque 200 catégories d'achat et plus de 175 pays. Pour plus de détails, visitez le <https://ecovadis.com/>.

NOS PRIORITÉS SOCIÉTALES

RESPECTER LES VIVANTS



Pour nous, le respect des vivants est une condition essentielle au succès de la mise en œuvre de notre plan stratégique et de l'atteinte de nos objectifs d'affaires. Cela se répercute dans notre collaboration avec nos fournisseurs et nos partenaires, et dans notre engagement auprès des populations des nombreux territoires et communautés où nous exerçons nos activités. Et bien sûr, en tant qu'employeur, notre volonté à cet égard s'avère fondamentale dans notre façon de traiter les membres de notre grande équipe.

Ainsi, pour mesurer en continu leur appréciation de l'environnement et des conditions de travail au sein de l'entreprise, nous réalisons un sondage de mobilisation annuel. Le sondage de 2022, auquel plus de 95 % des employés ont répondu, nous a permis d'évaluer leur niveau d'engagement et leur sentiment d'appartenance, et de lancer une discussion sur les éléments qui y contribuent. L'analyse des résultats nous a conduits vers des pistes d'amélioration et le déploiement d'un plan d'action. Parmi les éléments mis en place, on retrouve une évaluation des salaires de base permettant un meilleur positionnement dans le marché, une bonification des congés parentaux par rapport à ce qui est prévu dans les législations locales et le maintien des mesures de flexibilité au travail afin de répondre aux besoins diversifiés des employés.

Au cours de l'année, dans la foulée de notre expansion géographique, nous avons également lancé des journées d'intégration pour les nouveaux employés en Amérique du Nord, qui reprennent les grands éléments du processus établi avec succès par notre équipe française depuis quelques années. À cet égard, il importe de noter que nous embauchons aussi des stagiaires deux fois par année, dans de nombreux domaines. Pour ce faire, nous avons développé des collaborations avec des universités en Amérique du Nord et en France.

De plus, afin de reconnaître le dévouement et l'engagement de nos employés au fil des ans, nous avons lancé un nouveau programme de reconnaissance des années de service. Dans le cadre de celui-ci, nous honorons dorénavant plusieurs jalons d'années de service.



PRIORITÉ 4

PROMOUVOIR L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans le contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre dans la majorité des régions où nous exerçons nos activités, l'importance que nous accordons à l'inclusion, à la diversité et à l'égalité des chances s'avère plus que jamais fondamentale. Alors que nous poursuivons notre croissance, nous avons l'opportunité de mettre en valeur encore davantage notre marque employeur afin de rayonner dans nos différents marchés, de façon à attirer les meilleurs talents, puis à les inciter à demeurer parmi nous le plus longtemps possible en leur offrant un parcours professionnel stimulant et à la hauteur de leurs ambitions. Dans le cadre de notre gestion, nous nous assurons également de mettre ces principes à l'avant-plan. Ainsi, nous avons ajouté une composante sur l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances dans l'ensemble des neuf comportements attendus de la part de nos gestionnaires et avons outillé nos gens afin qu'ils puissent développer des aptitudes de gestion inclusives à travers des formations se déroulant tout au long de l'année, notamment le Parcours de leadership et le Forum des leaders.

LE PARCOURS DE LEADERSHIP ET LE FORUM DES LEADERS : DÉVELOPPER LES APTITUDES DE GESTION INCLUSIVES

Lancé en 2020, le **Parcours de leadership** est un programme de développement professionnel d'une vingtaine d'heures étalées sur autant de semaines. Il combine des microapprentissages et des activités en milieu de travail pour accroître la capacité de rétention, mesurer les connaissances et soutenir la performance. Les participants font d'abord l'objet d'une évaluation 360, qui permet d'adapter le parcours à leurs besoins particuliers. À partir d'une plateforme numérique, ils réalisent ensuite des activités de perfectionnement visant à passer rapidement de la théorie à l'action et à incarner la culture de performance durable et les valeurs de Boralex au quotidien. Ce parcours vise à développer des leaders inspirants et humains, qui agissent avec cohérence et tact, et qui favorisent la collaboration et le développement de leurs collaborateurs, dans l'objectif de créer des équipes où chacun trouve sa place et est valorisé à sa juste mesure.

Activité annuelle, le **Forum des leaders** réunit les gestionnaires pendant trois jours afin qu'ils s'interrogent et se positionnent sur leur contribution, leur responsabilité et leur impact pour faciliter l'exécution du plan stratégique de Boralex. Le programme comporte des ateliers sur différents sujets liés à l'exercice du leadership et à l'acuité stratégique, axés sur la discussion et la réflexion. Il vise notamment à inciter les leaders à valoriser la diversité sous toutes ses formes, et à les aider à développer des compétences pour créer un milieu encore plus inclusif. En 2022, par exemple, les participants ont été sensibilisés aux compétences d'un leader inclusif, notamment la capacité d'établir la confiance, de s'adapter et d'intégrer les différentes perspectives des membres de leur équipe, ainsi qu'aux façons de combattre les biais inconscients. Le Forum des leaders permet d'outiller les leaders afin qu'ils puissent accompagner les équipes dans le cadre de la croissance de l'entreprise dans un environnement d'affaires en constante évolution.





Au Canada, comme nous développons un projet en collaboration avec la Nation innue et possédons plusieurs sites en partenariat avec des communautés autochtones, nous avons également déployé plusieurs initiatives pour mieux faire connaître les peuples et les cultures des Premières Nations auprès de nos employés. En octobre 2021, nous avons lancé une formation qui mise sur la valorisation des cultures autochtones au Canada, qui est obligatoire pour tous nos collaborateurs canadiens – actuels et futurs – ainsi que pour nos hauts dirigeants et administrateurs. En 2022, nous avons organisé une séance de discussion avec l’auteur innu Michel Jean pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et remis des livres d’auteurs autochtones à nos collaborateurs lors du Forum des leaders.





Myriam Savage

« Le parcours que nous fait vivre l'Effet A est efficace, motivant et nous sort de notre zone de confort. Cette réflexion nous donne l'opportunité de nous arrêter, de réfléchir et nous permet de faire de belles prises de conscience. Demeurer à l'affût des opportunités, faire preuve d'ouverture et de curiosité, tout en se faisant confiance sont maintenant parmi mes réflexes. »

Myriam Savage
Planificatrice, opérations



Linda Allard



Chloé Oddone

FAVORISER LA REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Différentes mesures sont prises pour augmenter le nombre de femmes dans les postes de direction et de gestion. Ainsi, le conseil d'administration compte une politique sur la diversité depuis 2018, dont la cible a été rehaussée de 30 % à 40 % en 2022. Dans un contexte de croissance rapide, nous nous sommes également donné des objectifs de recrutement de femmes pour pourvoir les nouveaux postes, ainsi qu'une cible de représentativité féminine dans les postes de gestion, soit d'atteindre 27,5 % d'ici 2025. Cette cible a d'ailleurs été intégrée dans les déterminants de la rémunération à court terme des membres de la haute direction. En 2022, le taux de représentativité féminine pour l'ensemble de Boralex atteignait 33 %, ce qui est bien au-dessus de notre objectif pour l'année. En outre, afin d'outiller les femmes de nos équipes pour la

progression de leur carrière, nous participons à l'un des programmes très prisés de L'effet A (voir l'encadré pour quelques détails).

Les emplois de nature technique dans notre domaine étant majoritairement occupés par des hommes, nous encourageons la formation de la relève féminine en génie dans le domaine des énergies renouvelables. En 2022, nous avons donc pris l'engagement de remettre annuellement, pour les trois prochaines années, une bourse d'excellence au féminin de 5 000 \$. Celle-ci sera offerte aux étudiantes de Polytechnique Montréal, afin de les inciter à poursuivre dans ce secteur d'activités. Cette initiative s'inscrit dans la foulée de notre adhésion à la campagne Parité d'ici 30.



Marylène Gargour



Fanny Choplet



Joanie Bradette



Joanie Villeneuve



Rochelle Rumney



Sophie Balladur

En 2022, 13 professionnelles de Boralex ont participé au Défi 100 jours de **L'effet A!** Ces femmes de différentes équipes, basées au Canada, en France et aux États-Unis, ont suivi une formation conçue pour les aider à renforcer leur confiance en elles, à apprendre à gérer le risque de façon stratégique et à se bâtir un réseau d'affaires solide pour développer leur influence. Ce programme, qui a fait ses preuves au fil des ans, appuie les entrepreneuses qui souhaitent offrir aux femmes l'environnement idéal pour qu'elles prospèrent, afin de créer un monde où la diversité et l'égalité sont la norme. Pour nous, il s'agit donc d'une occasion de soutenir les femmes de notre équipe qui désirent propulser leur carrière et déployer leur leadership.

**DÉFI 100 JOURS :
PROPULSER
L'AMBITION DE NOS
COLLABORATRICES**

27,5 %

CIBLE DE REPRÉSENTATIVITÉ FÉMININE DANS LES POSTES DE GESTION D'ICI 2025



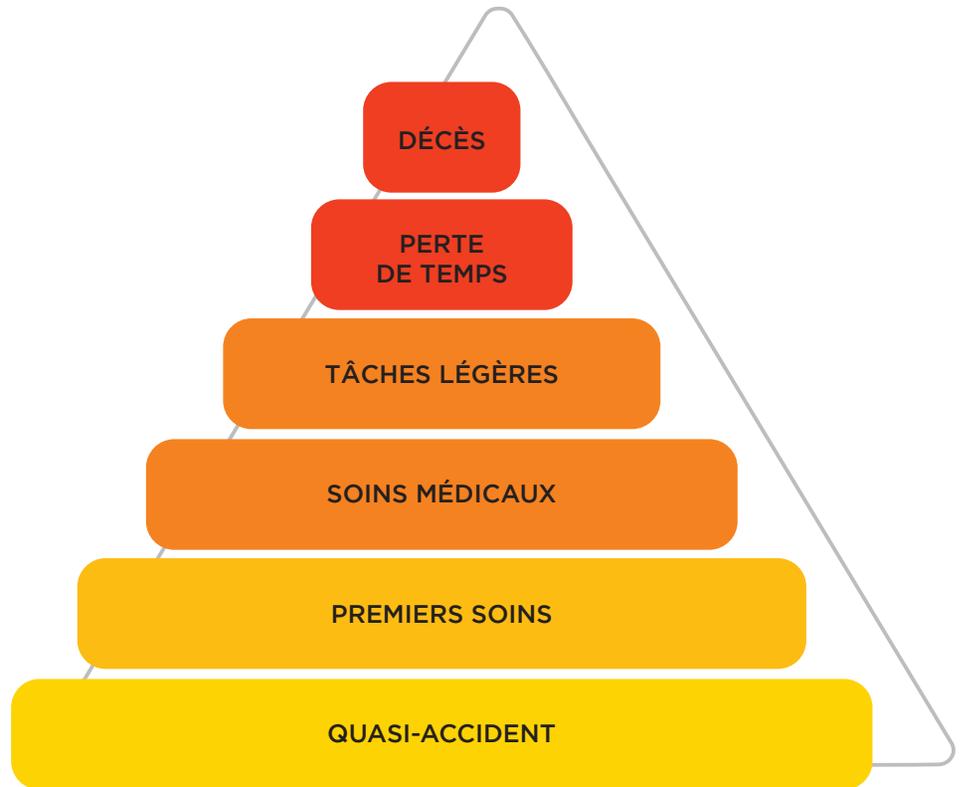
PRIORITÉ 5

AGIR POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous accordons la plus haute importance à la sécurité et à la protection de la santé physique et psychologique de nos employés. Pour ce faire, nous mettons notamment sur des mesures de prévention (sensibilisation et formation), des processus de gestion adaptés et des actions correctives, que ce soit dans nos bureaux, sur nos sites d'exploitation ou sur nos chantiers lors de nouveaux projets.

En outre, nous nous assurons évidemment de respecter les exigences légales en matière de SST dans toutes les régions où nous sommes présents. En 2022, nous avons procédé à la mise à jour de nos engagements en matière de SST, dont la nouvelle mouture uniformise nos objectifs pour l'ensemble des sites de l'entreprise dans le monde. Celle-ci est disponible sur le site web de Boralex, au <https://www.boralex.com>. Nous avons aussi embauché une nouvelle conseillère en SST qui vient renforcer l'équipe.

Notre performance en matière de SST s'est traduite par une amélioration du taux d'incidents déclarés, avec un TRIR (*Total Recordable Incident Rate*) qui s'est établi à 0,94 pour l'ensemble de l'entreprise. Nos équipes en France se démarquent d'ailleurs à cet égard, avec un TRIR de zéro pour la deuxième année consécutive, résultat des pratiques exemplaires que nos équipes y mettent en application. Il importe de souligner que cet indicateur de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA), largement utilisé par les entreprises mondiales, fait partie des déterminants de la rémunération à court terme de nos dirigeants. Par ailleurs, notre taux d'accidents avec arrêt de travail est demeuré faible, avec un LTIR (*Lost Time Incident Rate*) de 0,19 pour l'ensemble de l'entreprise. Enfin, fort heureusement, aucun accident ou incident n'a mené à un décès au cours de l'année.



LTIR

TRIR

La santé mentale étant également au cœur de nos préoccupations, nous avons convenu, dans le cadre de notre planification opérationnelle pour l'exercice 2023, d'investir dans l'élaboration d'une stratégie de santé psychologique qui tirera profit des programmes déjà disponibles pour nos collaborateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve le Programme d'aide aux employés (PAE), un service de conseils professionnels axé sur le bien-être des employés auquel les membres de l'équipe, y compris les gestionnaires et les dirigeants, peuvent référer pour résoudre des défis personnels, familiaux et professionnels. De plus, nous offrons à nos employés et à leurs familles un service de télémédecine axé sur la santé physique et psychologique, disponible par téléphone, vidéo et clavardage. En 2022, nous avons également décidé d'intégrer, en Amérique du Nord, une pause entre les congés de Noël et du Jour de l'an, qui a permis aux employés ne travaillant pas sur les sites de production de prendre un temps d'arrêt pendant la période des Fêtes.

Enfin, nous offrons différentes mesures pour favoriser un environnement de travail sain et satisfaisant, incluant :

- Cours et ateliers liés à la santé (yoga, gestion de soi, alimentation, etc.);
- Remboursement de 50 % pour un abonnement sportif, jusqu'à concurrence de 500 \$;
- Possibilité de prendre un congé sans solde de six à douze mois pour réaliser un projet personnel;
- Possibilité de travailler à partir de n'importe où dans le monde, à raison d'un maximum de quatre semaines aux deux ans;
- Possibilité d'opter pour une semaine de travail réduite dans le cadre de notre approche de flexibilité au travail;
- Possibilité de se prévaloir d'une retraite progressive;
- Pour nos employés en Amérique du Nord, possibilité d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 1 500 \$ pour couvrir des frais personnels qui font gagner du temps (service de repas préparés, entretien ménager, garderie, etc.).

FORMATION ET SENSIBILISATION

Au cours de l'année 2021, en collaboration avec un cabinet externe spécialisé dans les systèmes de gestion de la SST, nos équipes de SST ont travaillé avec celles de nos différents sites en Amérique du Nord pour offrir plusieurs ateliers de sensibilisation. Ces ateliers portent sur des sujets opérationnels de la SST, comme la gestion du travail en espace clos et du travail en hauteur, afin d'assurer le respect des meilleures pratiques et d'optimiser continuellement nos façons de faire.

De nouveau cette année, nos équipes responsables des sites de production hydroélectrique ont organisé des semaines de la SST, qui visent à rappeler les enjeux à cet égard. Ces semaines de sensibilisation comprennent des conférences, des formations de rappel et des mises en pratique. Nous avons également tiré profit de la Journée mondiale de la santé et de la sécurité, en avril, pour discuter avec nos employés de l'importance de créer des lieux de travail toujours plus sécuritaires, notamment au cours de petits-déjeuners tenus en Amérique du Nord et en France.

Animée par la haute direction, cette discussion portait sur l'importance de déclarer toute situation dangereuse dans le cadre du travail, afin d'optimiser la prévention dans un souci d'amélioration continue de la sécurité de l'environnement de travail. Ces efforts de sensibilisation sont essentiels pour rester à l'écoute des dangers sur le lieu de travail et adopter une approche plus préventive de la gestion des risques. À mesure que les employés prennent conscience de la nécessité d'aborder les risques de manière transparente et proactive, le signalement des quasi-accidents (c'est-à-dire les incidents au cours desquels aucune blessure corporelle n'a été subie et aucun bien n'a été endommagé) augmente également.

Enfin, une conférence sur le sujet de la stigmatisation des maladies mentales en entreprise a été offerte aux employés en mai, dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, qui se tenait sous le thème de l'empathie.

« Aucune économie de temps ou d'argent ne vaut une prise de risque ou une mise en danger quelconque. »

Patrick Decostre

Président et chef de la direction

LE DÉFI IRON BORALEX CHALLENGE 2022



La santé au travail passant également par la santé physique et psychologique en général, nous organisons chaque année un défi qui vise à encourager les employés à sortir pour bouger et prendre l'air. Pendant un mois, ils sont ainsi incités à pédaler, à courir, à marcher, à nager ou à faire toute autre activité extérieure pour remporter un maximum de points. Ce défi est également assorti de dons provenant des frais d'inscription libres et de la conversion en dollars du total de kilomètres parcourus. En 2022, ce sont ainsi 42 161 km qui ont été convertis en près de 10 575 \$ de dons versés par Boralex à des associations caritatives françaises et nord-américaines sélectionnées par les 165 participants.

42 161 km

PARCOURUS
convertis en près de

10 575 \$

DOLLARS

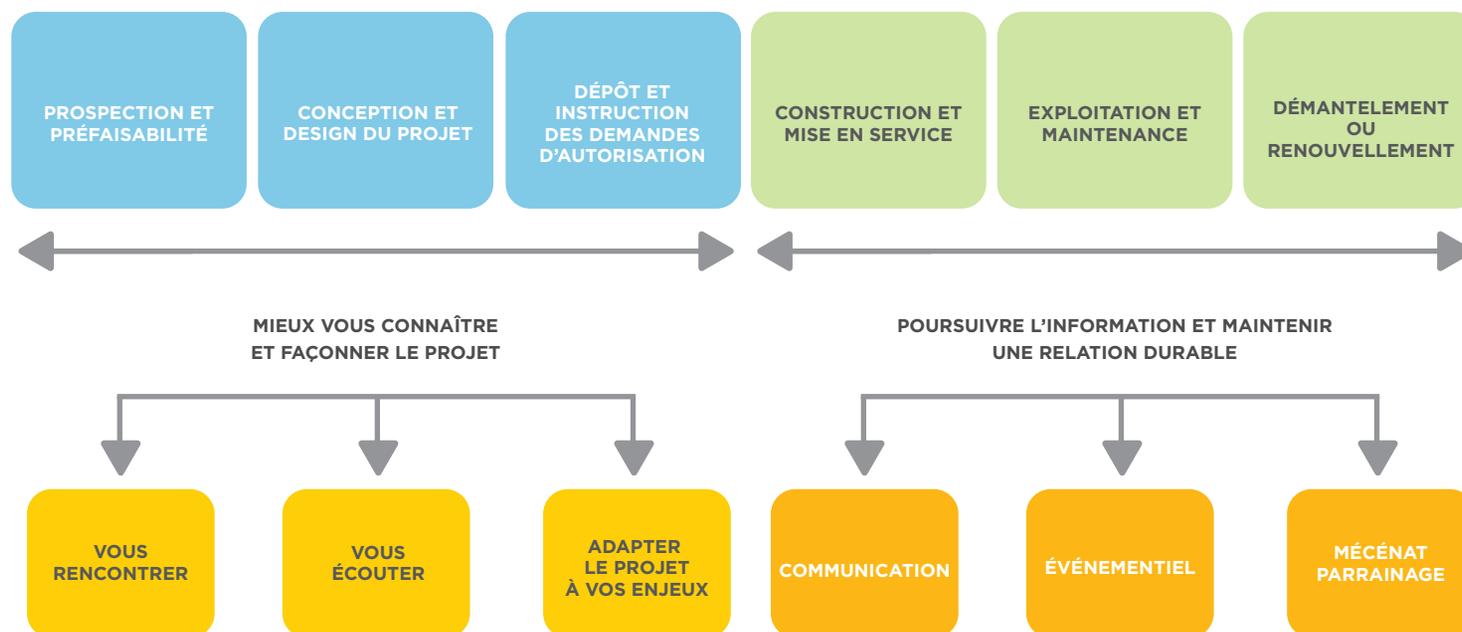
DONS VERSÉS PAR BORALEX À DES ASSOCIATIONS CARITATIVES FRANÇAISES ET NORD-AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES PAR LES 165 PARTICIPANTS.



PRIORITÉ 6 CONCERTER ET IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS ET TERRITOIRES

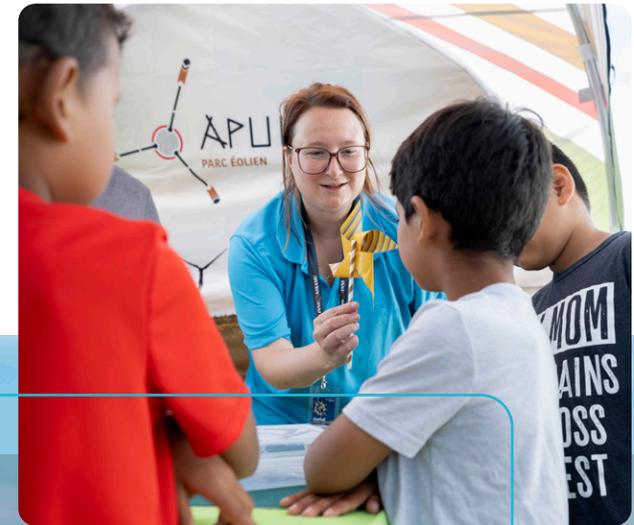
Les relations que nous entretenons avec les communautés et territoires où nous exerçons nos activités sont essentielles au succès de nos projets et de notre croissance. Partout où nous développons ou exploitons des sites de production, nous agissons avec respect, dans la perspective qu'il s'agit d'un territoire où nous sommes invités. Nous consultons donc les administrations concernées, les utilisateurs du territoire, ainsi que les riverains en amont de chacun de nos projets, avant même leur développement.

Nous demeurons constamment à l'écoute des commentaires et suggestions, et ouverts à faire des aménagements pour répondre au mieux aux préoccupations et besoins soulevés. Dans certains cas, nous mettons sur pied des comités de suivi et de liaison afin d'instaurer un véritable dialogue sur le territoire avec les parties prenantes concernées, dans l'objectif de répondre aux préoccupations et de trouver ensemble des solutions concertées. En fait, pendant tout le cycle de vie de nos projets, nous misons sur le dialogue et la collaboration avec les parties prenantes locales, afin d'établir une relation de voisinage respectueuse et durable. Nous contribuons également à la vie des communautés et territoires où nous sommes établis, notamment par des dons (mécénat) à des activités et des organismes locaux dans le respect des valeurs et des principes portés par Boralex.



MISER SUR LE PARTENARIAT

Notre approche auprès des communautés et territoires repose en grande partie sur le partenariat, qui se traduit de différentes façons en fonction des régions. Au Canada, par exemple, nous développons des partenariats porteurs, entre autres avec des communautés autochtones. De cette façon, nous nous assurons d'atteindre nos objectifs en matière de croissance, comme prévu à notre plan stratégique, tout en demeurant fidèles à notre engagement de respecter les vivants. En 2022, cela s'est traduit par diverses initiatives, dont une participation au festival Innu Nikamu, dans la communauté d'Uashat Mak Mani-Utenam, qui est l'hôte du projet éolien Apuiat au Québec, et un partenariat avec le Woodland Cultural Centre, en Ontario, pour la construction d'un nouveau centre culturel qui fera briller la culture et l'héritage du premier peuple des Six Nations.



Bien sûr, que ce soit en Amérique du Nord ou en Europe, nous travaillons en collaboration avec de nombreuses instances municipales. Sans leur appui, nous ne pourrions construire et exploiter nos sites de production d'énergie renouvelable. Il est donc essentiel pour nous de recevoir leur aval avant le début du développement de nos projets, afin d'obtenir le maximum d'acceptabilité sociale et de pouvoir devenir un voisin respectueux et respecté. C'est ce que nous avons fait par exemple pour le projet éolien Des Neiges, sur la Seigneurie de Beaupré, au Québec, pour lequel des séances d'information publiques ont été tenues avant même d'avoir des plans concrets pour le développement. Nous avons fait de même en 2022 dans la MRC d'Arthabaska, dans la région du Centre-du-Québec, où nous étudions la possibilité de développer un projet éolien, ainsi que dans l'Illinois, aux États-Unis,

où nous avons rencontré les représentants de plusieurs municipalités puisque nous envisageons la possibilité d'y développer des projets. En fait, dans tous ces cas, nous avons consulté les administrations municipales et les citoyens pour vérifier s'ils seraient d'accord à avoir des projets éoliens sur leur territoire. Cette approche permet d'obtenir une meilleure acceptabilité sociale pour nos projets. Par exemple, en 2022, notre projet Apuiat, mené en collaboration avec la Nation innue sur la Côte-Nord du Québec et qui a fait l'objet de nombreuses séances d'information au cours des dernières années, a traversé l'étape des analyses environnementales sans que des audiences publiques soient demandées par des citoyens, des associations ou des groupes. Ce faisant, le projet a obtenu son approbation environnementale et le décret pour sa réalisation a été entériné par le Conseil des ministres.

Dans certaines régions, nous misons aussi sur des outils qui peuvent nous permettre de faciliter l'acceptation de certains projets, dont des partenariats avec les communautés et les municipalités d'accueil sous diverses formes, qui peuvent se traduire, dans certains cas, par un investissement si elles souhaitent devenir copropriétaires des projets. Mis en service en 2022, le site solaire La clé des champs, en Haute-Loire, a été notre premier projet ouvert à l'investissement participatif, une initiative qui a trouvé écho auprès des citoyens du territoire puisque moins de trois semaines auront été nécessaires pour atteindre le montant de 844 000 €. En 2022, le projet éolien Garenne de la Mouthière, dans la région française de l'Auvergne-Rhône-Alpes, a pour sa part atteint l'objectif de 150 000 € de financement citoyen.

Au fil des ans, nous avons également développé des partenariats avec des associations engagées dans la préservation de l'environnement et du paysage. Par exemple, notre collaboration avec France Nature Environnement a mené à l'élaboration de l'Eoloscope terrestre et du Photoscope, des outils d'information et de dialogue territorial autour du développement de projets éoliens et solaires exemplaires sur les territoires français. Nous soutenons également le Fonds pour la conservation des Rivières Sauvages, dont l'objectif consiste à protéger dernières rivières sauvages en France et en Europe.



DONS, COMMANDITES, MÉCÉNAT ET PARRAINAGE

Nous nous considérons comme des citoyens à part entière des communautés et territoires où nous exerçons nos activités. Ce faisant, nous tenons à contribuer au dynamisme de ces régions, notamment par le financement d'activités ou d'événements locaux, l'établissement de partenariats avec des organismes ou des établissements locaux, et en France, par l'offre d'électricité verte aux résidents voisins de nos parcs éoliens ou solaires. Ces activités philanthropiques, encadrées par notre politique de dons, commandites, mécénat et parrainage, ciblent prioritairement les secteurs suivants :

- Le dynamisme et la vitalité des communautés et territoires où nous sommes présents;
- L'éducation;
- La protection de l'environnement;
- L'implication des employés dans la collectivité.

En 2022, notre fonds Au-delà des énergies renouvelables, lancé l'année précédente aux États-Unis pour créer des opportunités de générer des avantages à long terme pour les communautés défavorisées, les populations sous-représentées et les collectivités qui accueillent nos installations, a notamment soutenu les Journées éducatives sur la conservation des 4-H, qui ont accueilli 786 élèves de 6^e année du comté d'Oneida, dans l'État de New York. Les activités organisées leur ont permis de mieux comprendre l'équilibre écologique des humains, de la faune, de la forêt, du sol et de l'eau dans l'État de New York, grâce à des stations interactives et instructives.

Par ailleurs, en 2022, la guerre en Ukraine a ébranlé plusieurs de nos employés, même si nous ne sommes pas présents dans cette région du monde. Dans ce contexte, Boralex a lancé un programme de dons encourageant les employés qui le souhaitent à soutenir des organisations venant en aide aux personnes les plus vulnérables touchées par la situation. En plus des dons personnels des membres de l'équipe à ces organismes, Boralex a fait un don de 25 000 \$. Nous avons également encouragé les dons de biens de première nécessité ainsi que le bénévolat auprès d'organismes d'accueil des réfugiés ukrainiens.

Kari Clouston, Matt Russell et Ben Leather, chefs de projet pour Infinergy, enseignent des concepts d'énergie éolienne à l'école primaire de Bodringallt, près de Cardiff au Pays de Galles. L'équipe avait été invitée à faire découvrir aux élèves l'énergie éolienne.



UN NOUVEAU PARTENARIAT DANS L'ÉTAT DE NEW YORK

En 2022, Boralex est devenue le premier partenaire « *Legacy* » de la fondation Common Roots, un organisme à but non lucratif qui vise à améliorer la qualité de vie des gens dans le nord-est de l'État de New York. Établie à South Glens Falls, une région où se trouvent le siège social de nos opérations aux États-Unis et près de quatre de nos centrales hydroélectriques sur la rivière Hudson, cette fondation s'est donnée pour mission de soutenir les efforts locaux favorisant le bien-être de la communauté et la gestion de l'environnement, ainsi que d'aider les personnes dans le besoin. Grâce à ce partenariat, la fondation a pu doubler les subventions qu'elle offre à des projets communautaires créatifs permettant d'améliorer la qualité de vie de la population locale. En outre, deux membres de notre équipe dans la région siègent dorénavant au conseil d'administration de cette fondation.



Fondation Common Roots



« Lorsque nous avons créé la fondation Common Roots, notre objectif était simple : redonner à la formidable communauté qui nous a soutenus pendant les périodes difficiles et qui continue de se mobiliser pour ses voisins. Grâce à nos membres bienfaiteurs, à nos nouveaux membres, à des activités de financement très courues et à Boralex, notre premier partenaire « *Legacy* », la Fondation a été en mesure de soutenir encore plus de programmes qui améliorent vraiment la vie des gens pour qui nous sommes présents. »

Bert Weber

Président du conseil d'administration de la fondation Common Roots



NOS PRIORITÉS EN ENVIRONNEMENT

CROÎTRE EN AYANT À CŒUR UNE TRAJECTOIRE DURABLE ET RÉSILIENTE



En plus de contribuer à la décarbonation de l'économie à l'échelle mondiale par ses activités, Boralex va au-delà des énergies renouvelables et s'est engagée fermement dans la protection de l'environnement. Cela s'inscrit d'ailleurs dans notre mission environnementale, adoptée en 2004 et mise à jour en 2022, disponible sur notre site web, au <https://www.boralex.com/fr/investisseurs/a-propos-de-boralex/>.

Nous veillons à respecter toutes les réglementations en vigueur à cet égard : Boralex détient toutes les autorisations et tous les permis nécessaires à l'exploitation de ses centrales et ses opérations sont en conformité avec les lois environnementales et règlements applicables. Aussi souvent que possible, nous allons au-delà de celles-ci par l'application de saines pratiques dans le cadre de démarches volontaires qui découlent d'un souci constant d'exemplarité et d'innovation environnementale. Dans ce contexte, nous misons sur des initiatives et des solutions innovantes afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables, dans le respect de la biodiversité. Nous nous attendons également à ce que nos fournisseurs et partenaires d'affaires adhèrent à ces valeurs, d'où notre Charte d'approvisionnement responsable déployée en 2022 (voir la page 17 pour plus de détails).

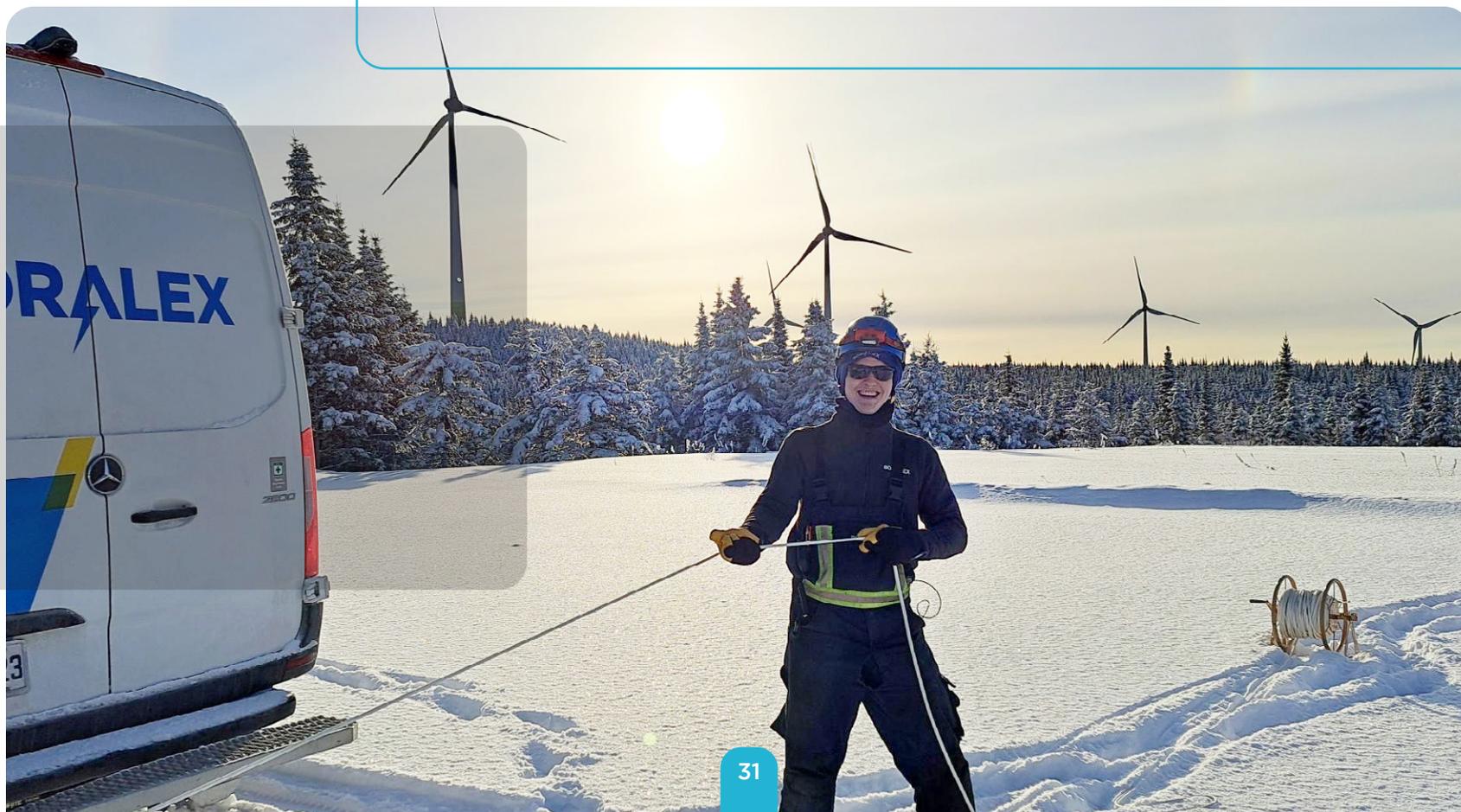
Au cours de l'année 2022, aucun incident environnemental découlant de l'intégrité et de la sûreté de nos installations n'a été déploré sur nos sites. Cela dit, malgré toutes nos précautions, de tels événements peuvent survenir. Des plans de mesures d'urgence sont donc en place sur chacun de nos sites et des simulations sont réalisées de façon régulière.



PRIORITÉ 7

UTILISER LES RESSOURCES DE FAÇON RESPONSABLE

Borex gère ses actifs sur la totalité de leur cycle de vie. Ce faisant, nous pouvons gérer nos ressources de façon optimale. Notre utilisation des ressources découle principalement de l'achat et de la construction de nos actifs, ainsi que de leur démantèlement lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Nous consacrons beaucoup d'efforts à trouver les meilleures solutions pour réduire la production de déchets, tant dans nos projets que dans nos activités quotidiennes.



NOS RÉALISATIONS EN 2022

Au cours de l'année, nous avons démantelé 18 éoliennes en France, comme prévu et annoncé dans notre rapport de RSE 2021. Celles-ci ont été revendues, avec la possibilité d'exercer un suivi sur l'utilisation des turbines. Nous continuons à évaluer et à quantifier les opportunités de démantèlement. Tous nos démantèlements se traduisent par une vente sur le marché de seconde main (scénario favorisé), ou une remise à neuf; nous explorons également les avenues possibles de recyclage des pales selon des filières reconnues. De nouvelles initiatives sont d'ailleurs en cours dans l'industrie pour améliorer la recyclabilité des pales, l'objectif étant de ne générer aucun déchet d'ici quelques années. De plus, lors d'une opération de démantèlement d'éoliennes, nous veillons systématiquement à récupérer et à revaloriser tout ce qui se trouve autour de la machine. Par exemple, le béton retiré peut être récupéré par une entreprise spécialisée qui le concasse et le réutilise directement sur le site ou sur d'autres chantiers du territoire.

Tout au long de la durée de vie de nos actifs, nous nous efforçons également de réparer les pièces défectueuses sur place, lorsque c'est possible. Ces travaux sont effectués par nos équipes dédiées à la maintenance ou par des fournisseurs locaux, et nous permettent d'optimiser nos efforts en approvisionnement tout en réduisant les impacts sur

l'environnement liés à l'achat de nouvelles pièces.

Par ailleurs, pour minimiser notre impact sur l'utilisation des ressources tout en faisant cohabiter la production d'énergie renouvelable avec d'autres secteurs économiques, nous misons sur les innovations technologiques. En France, pour certains sites répondant à des critères précis, nous testons l'agrivoltaïsme, une technologie qui permet de piloter en temps réel les panneaux solaires d'un site de production d'électricité photovoltaïque, afin d'optimiser le rendement agricole et de veiller à la protection des cultures. Nous avons également innové en construisant un parc solaire flottant dans une ancienne gravière à Peyrolles-en-Provence, qui a été mis en service au cours de 2022.

En Amérique du Nord, nous avons obtenu l'approbation des autorités pour le premier site d'utilisation multifonctionnelle dans l'État de New York, qui conjuguera une utilisation agricole à notre projet d'énergie solaire Greens Corners Solar. Durant la phase d'exploitation, ce site accueillera ainsi des activités apicoles commerciales et deux projets pilotes permettront d'y tester l'injection de fumier et le développement de pratiques agricoles permettant une séquestration améliorée du carbone dans les sols. L'objectif de ce plan d'utilisation multifonctionnelle,

qui s'échelonnera sur 35 ans suivant des plans opérationnels quinquennaux, consiste donc à faire la meilleure utilisation possible de cette terre de plus de 430 hectares (1 060-acres).

Enfin, au cours de l'année, notre comité interne de développement durable a réalisé un sondage sur la gestion des déchets, des matières résiduelles et de l'eau au sein de l'entreprise. Celui-ci faisait suite à un premier exercice effectué en 2019, et visait à analyser l'évolution de la situation. Nous avons ainsi pu constater que certaines initiatives ont été mises en place depuis le premier sondage, dont l'utilisation de vieux sacs de levage pour créer des bacs à fleurs et à potager, l'achat de batteries rechargeables et de recharges pour les petits appareils dans les bureaux et sur différents sites, l'acquisition de contenants réutilisables pour les repas dans les bureaux et la mise en place de boîtes pour le recyclage des masques sanitaires. Depuis le 1^{er} janvier 2022, nos équipes en France inscrivent l'ensemble des déchets dangereux dans le nouvel outil numérique français de suivi des déchets par bordereaux électroniques, Trackdéchets, qui vise à améliorer la traçabilité des déchets dangereux et leur suivi en temps réel, pour une meilleure fiabilité de la gestion des déchets.





PRIORITÉ 8 RESPECTER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Boralex déploie des efforts considérables pour protéger la biodiversité depuis plusieurs années et nous n'hésitons pas à innover pour répondre aux enjeux propres à la biodiversité dans nos installations. En 2022, nous sommes l'entreprise qui a déployé en France le plus d'innovations technologiques dans ce domaine, dans l'objectif de démontrer l'efficacité de nouvelles solutions à travers un protocole d'évaluation reconnu et de mieux comprendre les comportements des espèces évoluant au sein de nos parcs. Cette préoccupation est d'autant plus importante qu'elle nous donne une longueur d'avance sur le cadre mondial de Kunming - Montréal pour la biodiversité. Adopté lors de la COP15 à la fin de l'année 2022, ce cadre a pour objectif de préserver la nature, de freiner et renverser la perte de biodiversité, et de placer les milieux naturels sur la voie du rétablissement d'ici 2050.

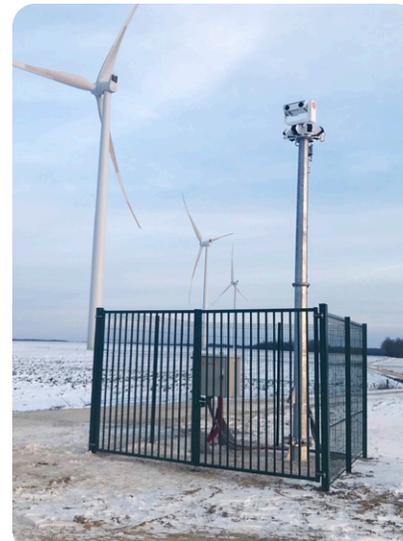
PROTÉGER L'AVIFAUNE, LES CHIROPTÈRES ET LES AUTRES ESPÈCES

Dans le cadre de l'exploitation de nos parcs éoliens, nous accordons une attention particulière à la protection de la biodiversité de l'ensemble de nos sites tout en cherchant à optimiser nos activités de production. En France, par exemple, cela nous a amenés à tester et à proposer différentes solutions, notamment afin de faire face à un cadre réglementaire très strict. Ces innovations visent également à optimiser constamment la quantité d'électricité produite afin de répondre aux besoins énergétiques et aux enjeux de sécurité d'approvisionnement du pays. En 2022, nous avons également déployé, dans quatre parcs de la Région Grand Est de la France, une nouvelle approche de protection de l'avifaune lors de travaux agricoles dans un périmètre de 300 mètres autour des éoliennes, car nous savons que ceux-ci peuvent attirer certaines espèces à statut particulier. Il s'agit d'une façon efficace de réduire le risque tout en optimisant la production, à un coût moindre que les solutions technologiques de détection et de régulation.

Au cours de l'année, nous avons aussi progressé dans le déploiement de technologies permettant de mieux comprendre le comportement de certaines espèces. Ainsi, en France, plusieurs solutions ont été testées sur autant de parcs éoliens, et continueront à l'être dès 2023. L'objectif consiste à mesurer la performance de ces systèmes basés sur différentes technologies parfois couplées à de l'intelligence artificielle,

qui visent à détecter et à protéger les oiseaux et/ou les chauves-souris. À ce jour, ils génèrent des résultats prometteurs et permettent une optimisation harmonieuse de nos besoins de production et de la protection des espèces cibles. Nous avons confiance qu'à terme, ces solutions seront reconnues par les services de l'État concernés. En parallèle, sur la base de notre expérience des capacités des solutions proposées, nous avons mis en place un modèle de contrat robuste pour l'achat de systèmes de détection et de régulation de l'avifaune avec les fournisseurs concernés, autour d'un engagement de performance en ligne avec les exigences réglementaires.

Enfin, des mesures sont en place pour protéger les poissons sur les sites de nos centrales hydroélectriques. Par exemple, nous effectuons nos travaux d'inspection pendant des périodes particulières afin de protéger certaines espèces et nous adoptons des approches d'atténuation dès la construction des barrages.



En 2022, Boralex a poursuivi le développement du parc éolien Moulins du Lohan, en Bretagne. Plus de 13 mesures ont été déployées pour protéger la biodiversité lors de la phase chantier de ce site, dont le reboisement permettant d'assurer l'absence de perte de surfaces forestières, la création de sites propices à la reproduction des amphibiens et le fonctionnement adapté du chantier afin de protéger les habitats naturels et les espèces animales. L'objectif consistait à préserver la faune et la flore présentes dans la Forêt de Lanouée, ainsi que leur cycle de vie. Depuis le début du chantier, un audit environnemental est réalisé chaque semaine afin de s'assurer que toutes les mesures en place sont efficaces et permettent de protéger l'environnement. Un rapport de suivi détaillé est également transmis à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement tous les mois. Lors des inspections régulières de cette dernière, aucune non-conformité n'a d'ailleurs été relevée. Par ailleurs, en 2023, un comité de suivi écologique sera mis en place pour suivre l'efficacité des mesures et valider les protocoles de suivis détaillés en phase d'exploitation. Le comité sera composé de représentants de Boralex, des structures associatives environnementales locales et des services de l'État.



MOULINS DU LOHAN, UN SITE EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL



DÉVELOPPER DANS LE RESPECT DE LA NATURE

Dès la phase de conception de nos projets, nous intégrons les enjeux de biodiversité, afin d'éviter le plus possible les impacts sur l'environnement, voire de générer des effets positifs.

Par exemple, en 2022, Boralex Domaine de Mazagran, responsable du développement d'une centrale solaire dans le Var, en France, a été reconnue par l'Office Français de la Biodiversité comme une « Entreprise engagée pour la nature ». Cette intégration dans ce programme reconnaît que son plan d'action en faveur de la biodiversité va au-delà des exigences réglementaires et comprend de nombreuses mesures pendant la construction et après la mise en service.

En outre, lors de la construction, nous mettons en place des mesures d'atténuation pour réduire l'impact de nos activités. Ainsi, lors de toutes les phases de travaux de construction, une assistance à maîtrise d'ouvrage en biodiversité est réalisée par un bureau d'étude indépendant qui sensibilise les entreprises travaillant sur le chantier et veille à la mise en place des mesures

d'évitement et de réduction issues des arrêtés d'autorisation et inscrites dans les plans d'action environnementaux du chantier. Des trousseaux d'intervention sont aussi mis à la disposition sur les chantiers en cas de déversement, et nos équipes et sous-traitants reçoivent des formations afin d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux de nos activités et d'être en mesure d'agir en cas d'incident environnemental.

En Écosse, où nous avons plusieurs projets, notre partenaire Infinergy a conclu, avant notre acquisition, une entente avec le gouvernement écossais et a reboisé une forêt de 64 hectares, laquelle a été ceinturée d'une clôture pour les cervidés. Située dans les Highlands, celle-ci est composée d'épinettes de Sitka et de feuillus indigènes pour améliorer la biodiversité. La forêt, qui a maintenant deux ans, est enregistrée auprès du Carbon Council et générera près de 20 000 unités de crédit carbone pendant la durée de vie des arbres.

MESURER CONSTAMMENT NOTRE IMPACT

Même si nous mettons en œuvre des mesures d'atténuation dès la conception de nos sites, nous mesurons constamment l'efficacité de celles-ci pendant les phases de construction et d'exploitation, jusqu'au démantèlement ou au renouvellement d'un parc. En effet, au fil des ans, il arrive que des enjeux environnementaux soient soulevés lors des suivis environnementaux. Le dérèglement climatique peut également conduire à des modifications touchant la biodiversité, comme des changements dans les couloirs de migration et les zones de nidification. Dans tous les cas, si la situation l'exige, nous mettons tous les efforts à développer les mesures adaptatives adéquates et pertinentes afin d'ajuster nos pratiques et d'appliquer, autant que possible, les solutions les plus efficaces.

En 2022, nous avons par ailleurs travaillé à la mise en place d'un outil nous permettant de centraliser les informations sur nos engagements environnementaux sur nos sites, ainsi que les données sur les incidents environnementaux. Cet outil nous permettra d'avoir une vision globale de notre performance à l'échelle du groupe, et d'optimiser celle-ci. Nous avons également intégré les principaux éléments environnementaux qui sont à planifier en amont des travaux. Cette étape s'intègre au « plan de travail » développé à l'origine pour des besoins de SST. Elle permet d'identifier adéquatement les risques en amont, et les mesures d'atténuation à mettre en place.



PRIORITÉS 9 et 10

NOUS ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LIMITER NOS ÉMISSIONS DE GES

Les changements climatiques sont au cœur de nos priorités en matière environnementale, puisqu'ils pourraient entraîner des conséquences sur nos ressources – le vent, le soleil et l'eau – et sur l'état de nos installations. D'année en année, ces dérèglements engendrent des conséquences qui se font de plus en plus durement sentir dans l'ensemble des régions du monde. Plus que jamais, une transition énergétique est donc requise pour limiter le réchauffement climatique. Comme nous produisons de l'électricité à partir de sources renouvelables, nous participons à la réduction des émissions de GES dans les différentes régions où nous exploitons nos installations. C'est pourquoi nous nous sommes fixé des cibles annuelles de tonnes de CO₂ évitées d'ici 2025.

Nos activités ne se font pas sans émissions de GES. Nous nous sommes donc engagés à continuer de cibler nos propres sources d'émissions et les actions concrètes que nous pouvons prendre pour réduire notre impact carbone. Boralex fait d'ailleurs partie des signataires de la Déclaration d'action sur l'engagement en matière de politique climatique publiée dans le cadre de la COP27 en 2022, qui engage les leaders industriels du mouvement de décarbonation de l'économie à appuyer une action ambitieuse visant à combler le fossé entre la parole et l'action en matière de réduction des émissions des pays.

DIVULGATIONS LIÉES AUX RECOMMANDATIONS DU GIFCC

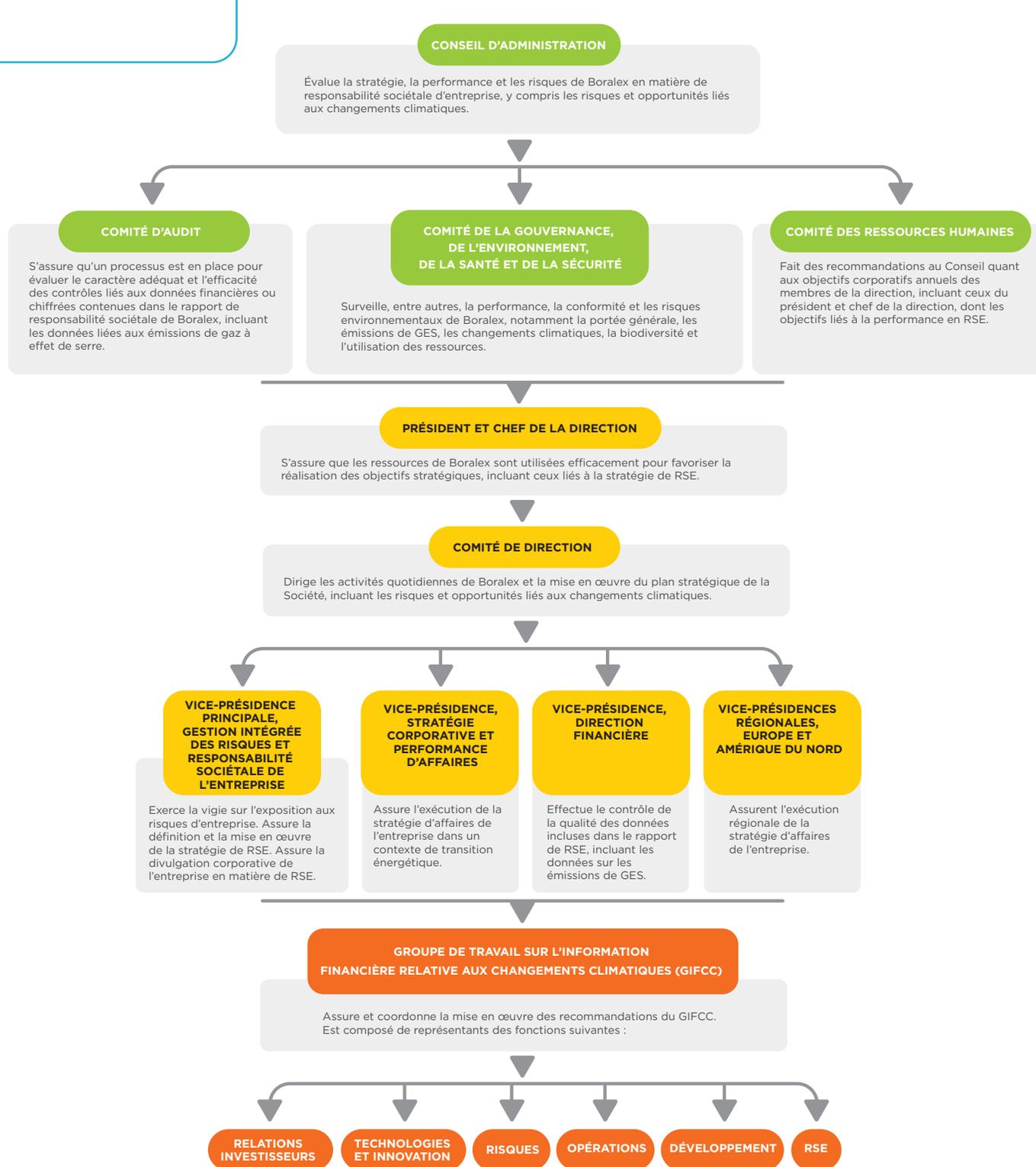
Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), aussi connu sous le nom de TCFD, a publié, en 2017, 11 recommandations quant aux informations à fournir à l'égard des risques financiers associés aux changements climatiques. Encore cette année, conformément à notre engagement en 2020, nous présentons nos avancées en la matière.



GOVERNANCE

Depuis le printemps 2022, la surveillance de la stratégie de RSE, qui comprend un volet sur les changements climatiques (priorité 9), relève du conseil d'administration. Ce changement souligne l'importance accordée à la stratégie par l'entreprise. Les détails sur le mandat du conseil à cet égard sont présentés à la section Gouvernance de ce rapport, à la page 12.

Le conseil s'appuie sur le travail des différents comités du conseil afin de bénéficier de leur expertise, attention et diligence sur certains sujets de la stratégie RSE. Ainsi, les risques et opportunités liés aux changements climatiques et au bilan carbone en particulier relèvent du comité de la gouvernance, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, dont le mandat consiste à évaluer et à surveiller les politiques et les pratiques de Boralex, ainsi qu'à suivre la performance, les risques et la conformité de l'entreprise en la matière.



Boralex exerçant ses activités dans le domaine des énergies renouvelables, des discussions au sujet des répercussions des changements climatiques et du rôle que l'entreprise peut jouer dans la transition énergétique se déroulent régulièrement au conseil. Comme celle-ci génère des opportunités concrètes de croissance pour l'entreprise, le suivi des évolutions réglementaires, des technologies et des marchés font partie intégrante de chacune des rencontres du conseil. En outre, chaque trimestre, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière présentent au conseil d'administration un résumé des évolutions de nos marchés cibles, ainsi que la carte des risques de Boralex, qui inclut les risques liés au climat.

L'ultime responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie RSE, dont l'adaptation aux changements climatiques et la limitation de nos émissions de GES, relève du président et chef de la direction. En octobre 2022, une vice-présidence principale gestion intégrée des risques et RSE a été créée, afin de faciliter davantage l'intégration des risques et opportunités liés au climat dans la gestion des risques de l'entreprise (voir page 41 pour de plus amples détails). En outre, les membres du comité de direction, tout comme ceux du conseil d'administration, ont reçu deux formations liées à la RSE en 2022, dont l'une porte sur le cadre du GIFCC.

Enfin, depuis 2021, l'évaluation des risques et opportunités liés au climat est réalisée par notre groupe de travail sur le GIFCC, qui veille à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Il rend compte de ses progrès au conseil d'administration et au comité de direction. Pour plus de détails sur la composition et le mandat de ce comité, veuillez-vous référer à la page 36.



STRATÉGIE



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Sur notre planète où l'électricité est au cœur de la lutte contre les changements climatiques, nous avons la responsabilité de la produire de façon durable pour les générations futures.

La lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante de la raison d'être de Boralex : « **Sur notre planète où l'électricité est au cœur de la lutte contre les changements climatiques, nous avons la responsabilité de la produire de façon durable pour les générations futures** ». Ainsi, au cours de 2021 et 2022, nous avons pris des décisions audacieuses en vendant nos dernières installations de cogénération en France (2021) et de biomasse au Canada (2022). Aujourd'hui, en tant que fournisseurs de solutions d'énergie 100 % renouvelable, nous contribuons directement à la transition énergétique. Nous accompagnons également les entreprises soucieuses de réduire leurs émissions de GES en établissant des contrats d'achat d'électricité (PPA).

À ce jour, nous avons conclu de tels contrats avec cinq entreprises en France.



L'ORÉAL



Auchan | RETAIL
FRANCE



LE MARCHÉ EN CROISSANCE DES PPA

Depuis l'Accord de Paris, les entreprises s'engagent de plus en plus à réduire, voire à éliminer les émissions de GES liées à leurs activités (portée 1) et à leurs achats d'énergie (portée 2). C'est ainsi que le marché des PPA est en pleine croissance. En tant que productrice d'énergie renouvelable, Boralex est bien positionnée pour soutenir ces réductions des émissions de portée 2. Le solaire et l'éolien étant désormais les sources d'énergie les moins coûteuses, Boralex peut fournir de l'énergie renouvelable à un prix compétitif et fixe sur une période déterminée, ce qui lui permet d'offrir des coûts et des approvisionnements énergétiques stables aux entreprises désirant s'approvisionner en électricité verte tout en réduisant leurs émissions.

En ce qui concerne les opportunités de croissance qu'offre la transition énergétique pour une entreprise comme la nôtre, nous croyons que l'avenir est de bon augure, l'environnement d'affaires actuel soutenant fortement la poursuite de notre expansion :

UN LEADERSHIP POLITIQUE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des plans gouvernementaux de relance verte, des objectifs plus ambitieux et des plans d'action nationaux accélèrent la demande d'énergies renouvelables.

Au Canada, le gouvernement du Québec a adopté le Plan pour une économie verte 2030, qui vise une réduction des émissions de GES de 37,5 % par rapport au niveau de 1990. Celui de la Colombie-Britannique a adopté des objectifs énergétiques dont la réduction des émissions de GES de 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2007. L'Ontario s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 37 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Les Albertains, quant à eux, souhaitent produire 30 % de leur électricité à partir d'énergies de sources renouvelables d'ici 2030.

Aux États-Unis, le gouvernement Biden a adopté, à l'été 2022, un vaste plan d'investissement de 369 G\$ US sur 10 ans qui seront investis dans la sécurité énergétique et la lutte contre la crise climatique. Déjà, l'État de New York souhaite que l'approvisionnement électrique de son territoire provienne à 70 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, tandis que le gouverneur de la Californie a signé un projet de loi qui vise notamment à ce que 90 % des ventes au détail d'électricité viennent de ressources renouvelables à partir de 2035, et que 100 % de l'approvisionnement en électricité de l'État provienne de ressources renouvelables zéro carbone d'ici 2045.

En Europe, le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a été adopté par les députés français en janvier 2023, tandis que le gouvernement du Royaume-Uni mise sur un plan énergétique qui comprend l'accroissement de l'éolien et que le gouvernement écossais vise à fournir une capacité éolienne terrestre installée d'au moins 20 GW d'ici 2030, ce qui représente un ajout de 12 GW au parc existant.

UN POTENTIEL DE CROISSANCE FORTE

La crise énergétique actuelle a mis en évidence la nécessité d'un développement accéléré des énergies renouvelables, non seulement pour des raisons climatiques, mais également pour assurer l'indépendance énergétique et la sécurité d'approvisionnement. En France, parallèlement à sa politique de sobriété, le gouvernement a lancé un plan d'accélération des énergies renouvelables avec des mesures d'urgence pour accélérer la mise en service des projets et soutenir la filière face à la hausse des coûts. En effet, à l'heure où la production nucléaire est au plus bas historique en raison de problèmes sur certains réacteurs nucléaires et de retards dans les travaux de maintenance, et alors que les nouveaux réacteurs nucléaires ne seront pas en service avant au moins dix ans, les énergies renouvelables sont incontournables pour assurer la sécurité d'approvisionnement des prochains hivers. Une entreprise comme Boralex, qui compte plus de 30 ans d'expérience dans le marché des énergies renouvelables, est positionnée de façon optimale pour répondre à ce besoin. De plus, notre positionnement dans le secteur des énergies renouvelables ainsi que notre excellente réputation en tant que développeur et opérateur nous permet d'attirer de nombreux talents, notamment des générations plus jeunes qui sont plus que jamais à la recherche d'un employeur qui partage leurs valeurs. Par son expérience, sa raison d'être et sa mission, Boralex se démarque donc aussi dans le marché de l'emploi.

DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ABORDABLES

Le solaire et l'éolien sont désormais les sources d'énergie les moins chères, et le stockage d'énergie permet un déploiement accru de ces énergies renouvelables en réglant les enjeux d'intermittence. Malgré des hausses de coûts liés à la crise énergétique et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, ces technologies demeurent compétitives par rapport aux autres solutions énergétiques.

UN MARCHÉ EN EXPANSION

L'intérêt croissant des consommateurs pour les entreprises socialement responsables crée une forte demande de contrats d'achat d'électricité (PPA) et d'investissements plus durables. Cette croissance est renforcée par les prix de l'énergie en France, qui poussent de plus en plus d'entreprises à signer ce type de contrat pour sécuriser des prix d'achat compétitifs d'électricité verte. Ainsi, à l'argument de décarbonation des sources d'énergie s'ajoute désormais un incitatif monétaire de stabilité des prix de l'énergie.

Tous ces facteurs appuient les axes de croissance définis lors du renouvellement de notre plan stratégique en 2021, qui inclut notamment :

- Une augmentation significative de la part du solaire dans le portefeuille d'actifs et de projets et une percée dans le stockage;
- Un positionnement des États-Unis comme marché principal de développement et une diversification de la présence géographique en Europe;
- Une accélération du développement éolien au Canada;
- Un élargissement de la clientèle actuelle afin d'approvisionner directement des industries consommatrices d'électricité souhaitant améliorer leur empreinte climatique et sociétale.

Sur cette base, nous estimons que nous pourrions atteindre un BAIIA en combiné se situant entre 800 et 850 M\$ d'ici 2025, soit une croissance de 9 % à 11 % par rapport à 2020. Pour plus de détails sur notre plan stratégique, veuillez consulter [la stratégie de croissance de Boralex](#).

GESTION DES RISQUES



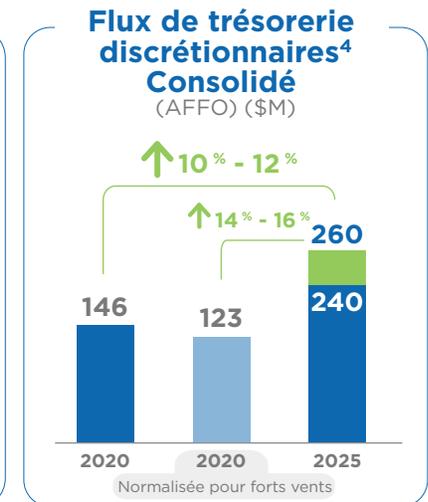
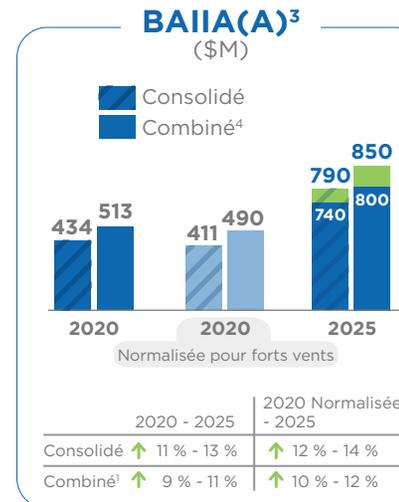
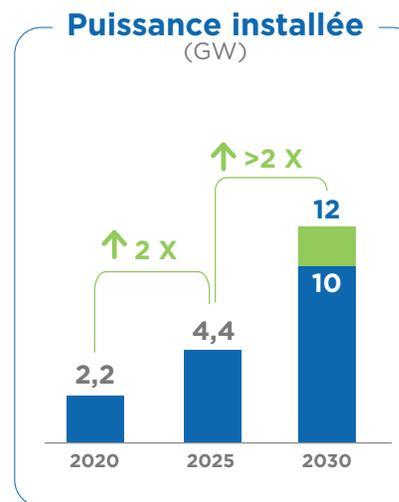
Notre programme de gestion des risques comporte un processus de détermination des risques de RSE qui respecte le cadre du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Les risques climatiques sont pris en compte sous les rubriques « Catastrophes naturelles et forces majeures » et « Mauvaise performance des centrales et des sites », plus précisément en tant que causes pouvant engendrer des bris, une détérioration accélérée de nos équipements ou un mauvais fonctionnement de nos actifs ou activités.

Nous déterminons nos risques et opportunités à court terme dans le cadre de notre exercice de planification annuelle. Ils sont revus chaque trimestre et, si nécessaire, nous apportons les ajustements requis. Les risques et opportunités à moyen terme et émergents sont couverts dans le cadre de la planification stratégique et

de la révision de notre cadre de gestion intégrée des risques. Nous les définissons comme étant ceux induits par l'arrivée de nouveaux facteurs internes ou externes (p. ex. les marchés, les technologies, les stratégies, les réglementations, l'évolution des ressources) et qui sont susceptibles de croître au cours des prochaines années. Comme nous considérons que nos actifs ont une durée de vie de 20 à 40 ans, nous utilisons l'année 2050 pour évaluer les risques et opportunités à long terme des changements climatiques, conformément à notre analyse alignée sur le GIFCC.

Nous définissons les impacts substantiels comme ceux ayant un effet durable sur la rentabilité de l'entreprise ou de l'une de ses activités, compromettant la réalisation des objectifs de notre stratégie de croissance, qui sont les suivants :

CIBLES D'ENTREPRISE 2025



³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport de gestion.

⁴ Le Combiné et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport de gestion.

⁵ Cote de crédit corporative minimale de BBB-.



Réinvestir entre 50 et 70 %
des flux de trésorerie discrétionnaires⁴ dans la croissance



Être la référence RSE
auprès de nos partenaires en allant au-delà des énergies renouvelables



Augmenter la proportion de financement corporatif et viser l'atteinte d'une cote de crédit **Investment Grade⁵**

En outre, le réchauffement climatique à lui seul génère son lot de risques pour l'entreprise. En juillet, nous avons ainsi procédé à l'analyse qualitative des impacts physiques dans un scénario de réchauffement climatique élevé (SSP5-8.5). Pour ce faire, nous avons travaillé avec un tiers renommé. Nous avons commencé par identifier les paramètres climatiques propres à chaque source d'énergie (solaire, éolienne, hydraulique, stockage) et classer la gravité des impacts potentiels du réchauffement climatique. Nous avons ensuite analysé tous nos actifs qui à ce moment étaient en service ou en développement pour 15 facteurs climatiques représentés par 25 indicateurs projetés dans le scénario SSP5-8.5 :

- **Changement de température**
- **Chaleur extrême**
- **Changement de cycle gel-dégel**
- **Précipitations extrêmes et inondations pluviales**
- **Changement de la vitesse du vent**
- **Incendies**
- **Orages convectifs**
- **Événements de sécheresse**
- **Changements dans la couverture de neige**
- **Modifications du rayonnement solaire**
- **Changements dans la couverture nuageuse**
- **Rafales de vent**
- **Modifications de l'évaporation**

Les résultats de cette analyse ont été présentés au comité de direction corporatif et aux membres du conseil d'administration, en validant avec eux les mesures de mitigation en place pour faire face à des événements extrêmes éventuels.

En 2022, grâce à l'évolution de notre modèle de gestion, nous nous sommes outillés pour continuer à intégrer les risques environnementaux et sociaux dans la gestion des risques de l'entreprise (voir page 11 pour plus de détails). Dans ce contexte, nous avons déjà commencé la quantification des risques et opportunités climatiques, qui se poursuivra en 2023.

QU'EST-CE QU'UN SCÉNARIO SSP-8.5 ?

Recommandé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le scénario SSP5-8.5 est considéré comme le plus conservateur en matière de concentrations de GES et d'augmentation de la température mondiale. Il correspond à une trajectoire « statu quo », qui suppose qu'aucune mesure d'atténuation n'est mise en œuvre à l'échelle mondiale et que les émissions de GES continuent d'augmenter à un rythme constant jusqu'à l'épuisement des stocks de combustibles fossiles. Selon ce scénario, une augmentation d'environ 2 °C de la température mondiale par rapport à 1850-1900 est très susceptible de se produire d'ici 2050.

RISQUES PHYSIQUES AIGUS

Les changements climatiques pourraient engendrer des conditions météorologiques extrêmes et causer des catastrophes naturelles comme des incendies, des chaleurs extrêmes, des inondations et des orages pouvant affecter nos employés, endommager nos actifs ou entraîner des pannes d'équipement. En outre, de telles catastrophes pourraient empêcher l'accès à nos installations. C'est pourquoi nous avons en place des plans d'urgence pour l'ensemble de nos sites qui sont révisés chaque année de façon à faciliter notre capacité à intervenir rapidement dans de tels cas.

De plus, lors de la planification de nouveaux sites et de modifications importantes des sites existants, nous prenons en compte que les événements qui étaient auparavant considérés comme « extrêmes » sont dorénavant plus fréquents.

RISQUES PHYSIQUES CHRONIQUES

Les ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires de nos installations pourraient varier considérablement par rapport aux données historiques et aux prévisions. C'est pourquoi, chaque trimestre, nous examinons la disponibilité de ces ressources dans toutes les régions où nous exerçons nos activités afin d'assurer un suivi continu.

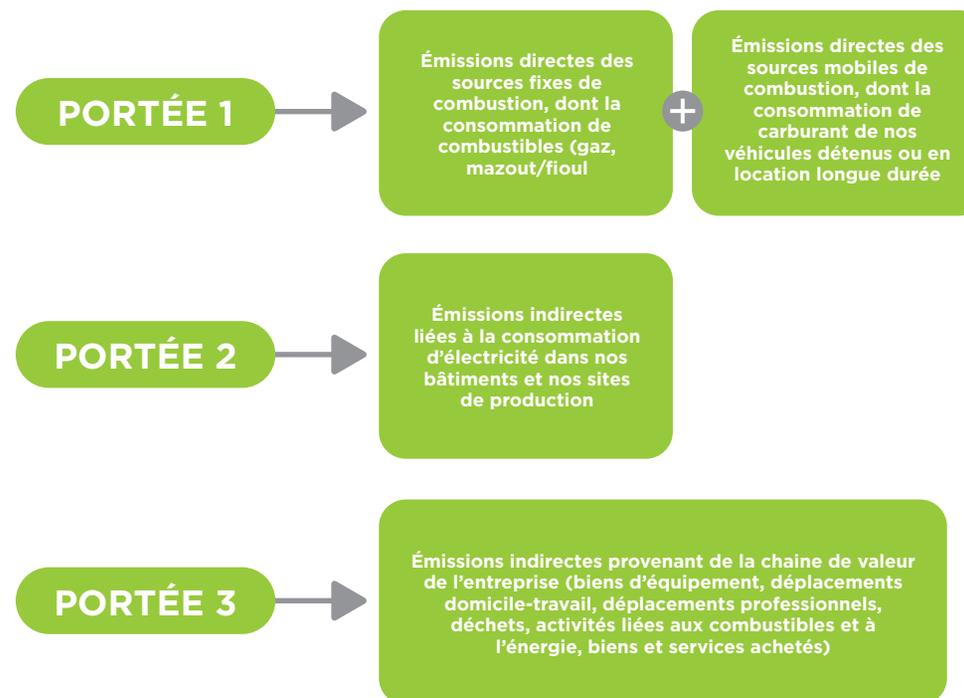
UN EXEMPLE D'INITIATIVE POUR COMPENSER LES ÉMISSIONS DE CO₂

Au cours de l'année 2022, les membres de notre équipe au Royaume-Uni ont décidé de compenser leurs émissions de CO₂ liées aux voyages d'affaires en faisant une contribution financière commune à Trees for Life. Établi en Écosse, où la plupart de nos projets éoliens du Royaume-Uni sont situés, cet organisme travaille à restaurer la forêt calédonienne dans les Highlands, afin de lui redonner son caractère sauvage.

INDICATEURS ET CIBLES D'ÉMISSIONS DE GES



Nous calculons les émissions GES de portée 1, 2 et 3 en conformité avec le GHG Protocol et la norme ISO 14064-1, et nous utilisons les paramètres de calcul suivants :



Nous incluons tous les sites de production et les bureaux de Boralex dans le calcul, en appliquant une approche « en combiné⁶ ».

À la suite de la vente du site de Blendecques en 2021 et de celui de Senneterre en 2022, nous observons une diminution de 95 % de nos émissions de GES directes (portée 1), et nous nous attendons à ce que celle-ci se poursuive en 2023. En outre, grâce à notre expansion, notre production annuelle d'électricité 100 % renouvelable nous permet d'éviter un nombre croissant de tonnes de CO₂. Cela dit, cette croissance qui se poursuivra au cours des prochaines années risque de générer une augmentation des émissions indirectes provenant de notre chaîne de valeurs (portée 3). Nous devons donc continuer à miser sur l'approvisionnement responsable afin d'inciter nos fournisseurs et nos partenaires à s'engager à réduire leurs émissions. Pour plus de détails à cet égard, notamment sur notre Charte d'approvisionnement responsable, veuillez consulter la page 17.

⁶ - La production en combiné tient compte de 100 % des filiales de Boralex dont elle détient le contrôle, et de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

En 2022, nous nous sommes engagés auprès de l'initiative Science Based Targets (SBTi) à nous fixer un objectif à long terme fondé sur la science pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, conformément à la norme SBTi Net-Zero, à le soumettre à SBTi pour validation et à le publier, le tout dans un délai maximal de 24 mois. Boralex fait ainsi partie des campagnes *Business Ambition for 1.5 °C et Race to Zero* de SBTi. Il est à noter que nos émissions de portées 1 et 2 sont actuellement sous le seuil établi par SBTi pour notre secteur, qui est de 100 gCO₂/kWh d'ici 2030⁷. Les données sur nos émissions de portées 1, 2 et 3 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Résultats du calcul de nos émissions depuis 2020

Année	PORTÉE 1 tCO ₂ é	PORTÉE 2 tCO ₂ é	PORTÉES 1 + 2 tCO ₂ é	PORTÉE 3 tCO ₂ é	Capacité totale installée (MW)	Production d'énergie renouvelable (GWh) ⁸	Émissions évitées tCO ₂ é
2020	56 523	1 246	57 769	ND	2 246	5 834	283 831
2021	24 759	2 351	27 110	ND	2 492	6 215	352 666
2022	1 215	2 811	4 026	115 409	3 020	6 300	354 442 ✓

Depuis 2021, nous avons défini des objectifs pour les émissions de CO₂ évitées par notre production d'énergie renouvelable, qui sont alignés à nos cibles de capacité de production présentées dans notre plan stratégique. Nous avons terminé l'exercice 2022 avec 354 442 tonnes de CO₂ d'émissions évitées ✓. Notre cible pour 2025 consiste à éviter 781 773 tonnes d'émissions de CO₂ ✓.

L'INITIATIVE SCIENCE-BASED TARGETS

L'initiative Science Based Targets (SBTi) permet aux entreprises de se fixer des cibles ambitieuses en matière de réduction des émissions de GES, en fonction des dernières données scientifiques sur le climat. Les cibles sont considérées comme fondées sur la science si elles sont conformes à ce que les plus récentes données scientifiques sur le climat jugent nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, soit de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Fruit d'une collaboration entre le CDP (aussi connu sous le nom Carbon Disclosure Project), le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF), le SBTi vise à donner aux entreprises du monde entier l'assurance que leurs cibles climatiques aident l'économie mondiale à réduire les émissions de moitié d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. En pleine évolution pour devenir une norme mondiale, SBTi permet donc aux entreprises de se fixer des objectifs climatiques crédibles. À la fin de 2021, plus de 2 200 entreprises représentant plus du tiers de la capitalisation boursière mondiale utilisaient les données du SBTi pour établir leurs cibles de réduction d'émissions.

7 - Source : *Setting 1.5 °C-aligned science-based targets: quick start guide for electric utilities*, juin 2020, SBTi.

8 - La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

NOS ENGAGEMENTS POUR 2023



AXE GOUVERNANCE

PRIORITÉ 1 - PRIORISER UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RESPONSABLE

Continuer d'aligner nos activités aux meilleures pratiques en matière de gouvernance de la RSE, notamment en ce qui a trait à l'intégration des risques liés à la RSE dans notre carte de risques corporatifs.

PRIORITÉ 2 - OPTIMISER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET DES COMPORTEMENTS

Déployer auprès de l'ensemble de nos employés et administrateurs le Code d'éthique dans sa forme révisée.

PRIORITÉ 3 - RESPONSABILISER NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Continuer à déployer notre charte d'approvisionnement responsable et travailler avec une tierce partie spécialisée pour évaluer la performance en matière de RSE de nos plus importants fournisseurs dans les contrats d'un montant supérieur à 150 000 CAD/USD/EUR.



AXE SOCIÉTÉ

PRIORITÉ 4 - PROMOUVOIR L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Poursuivre nos efforts pour continuer à diversifier notre main-d'œuvre et atteindre nos objectifs en la matière, en particulier le pourcentage de femmes dans des postes de gestion (26,5 %), au conseil d'administration (40 %) et à l'embauche (35 %).

PRIORITÉ 5 - AGIR POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Poursuivre la consolidation de la gouvernance de la SST en élevant les standards qui s'appliqueront à l'ensemble des sites actuels et futurs de Boralex.

PRIORITÉ 6 - CONCERTER ET IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS ET TERRITOIRES

Demeurer à l'écoute de nos communautés pendant notre expansion, en particulier aux États-Unis où nous prévoyons une croissance accélérée.



AXE ENVIRONNEMENT

PRIORITÉ 7 - UTILISER LES RESSOURCES DE FAÇON RESPONSABLE

Poursuivre la mise en place d'initiatives visant à réduire à la source, réemployer, recycler et valoriser les ressources, notamment en réalisant un état des lieux de la gestion des matières résiduelles non-dangereuses sur nos sites en exploitation.

PRIORITÉ 8 - RESPECTER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Continuer l'évaluation de la performance des nouvelles technologies et des processus innovants pour protéger la biodiversité.

PRIORITÉ 9 - NOUS ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Poursuivre nos efforts pour assurer la progression en lien avec l'évolution des cadres de reddition de comptes, dont l'adoption des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), puisqu'il s'agit d'un travail de longue haleine. En particulier, continuer à intégrer la prise en compte des risques physiques liés aux changements climatiques dans nos décisions d'affaires et contribuer à la transition énergétique en visant à éviter 781 773 tonnes de CO₂ en 2025 grâce à notre production d'énergie renouvelable.

PRIORITÉ 10 - LIMITER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Quantifier annuellement nos émissions de portées 1, 2 et 3 et effectuer une divulgation dans le cadre de notre réponse au questionnaire du CDP. Progresser dans nos engagements pris dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (SBTi).



Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant

À l'intention de la direction de Boralex inc.

Étendue

Nos services ont été retenus par Boralex Inc. (« Boralex ») pour réaliser une mission d'assurance limitée au sens de la Norme canadienne de missions de certification (ci-après, la « mission »), afin de faire rapport sur les émissions que Boralex a évitées (en tonnes d'éq. CO₂) et sur le pourcentage de femmes au sein de l'équipe de direction (collectivement, l'« objet considéré ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à cette date, respectivement, qui sont présentés dans le rapport de responsabilité sociétale d'entreprise de Boralex de 2022 (le « rapport »).

Outre les éléments figurant au paragraphe précédent, qui précise l'étendue de notre mission, aucune procédure d'assurance n'a été mise en œuvre à l'égard des autres informations contenues dans le rapport, et, par conséquent, nous n'exprimons aucune conclusion ou opinion sur celles-ci.

Critères appliqués par Boralex

Dans le cadre de la préparation de l'objet considéré, Boralex a appliqué des critères élaborés en interne et en externe, lesquels sont décrits à l'annexe ci-jointe (collectivement, les « critères »). Les critères élaborés en interne ont été spécialement conçus pour la préparation du rapport. Par conséquent, l'objet considéré pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Responsabilités de Boralex

Il incombe à la direction de Boralex de sélectionner les critères et de présenter l'objet considéré conformément à ceux-ci, dans tous ses aspects significatifs. Cela inclut la mise en place et le maintien des contrôles internes, la tenue de documents adéquats et l'établissement d'estimations qui sont pertinentes à la préparation de l'objet considéré, de sorte qu'il soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités d'EY

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion à l'égard de la présentation de l'objet considéré en nous fondant sur les éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons réalisé notre mission conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCCM) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Selon cette norme, nous devons planifier et réaliser notre mission de façon à obtenir l'assurance limitée que l'objet considéré, dans tous ses aspects significatifs, est présenté conformément aux critères, en plus de délivrer un rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion d'assurance limitée.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

EY applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Description des procédures effectuées

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Nos

procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance limitée sur lequel fonder notre conclusion et ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient requis pour exprimer un niveau d'assurance raisonnable.

Bien que l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction ait été considérée pour déterminer la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification n'a pas été conçue pour fournir une assurance quant aux contrôles internes. Nos procédures ne comprenaient pas le test des contrôles ou la mise en œuvre de procédures liées à la vérification de l'agrégation ou du calcul des données dans les systèmes informatiques.

Une mission d'assurance limitée consiste à demander des informations, principalement aux personnes responsables de la préparation de l'objet considéré et des informations associées, et à mettre en œuvre des procédures analytiques et autres procédures appropriées.

Dans le but de fournir une assurance limitée à l'égard de l'objet considéré, nous avons mis en œuvre les procédures suivantes :

- la réalisation d'entrevues auprès des membres du personnel concernés pour acquérir une compréhension des processus de communication de l'information et des contrôles internes;
- des demandes d'informations auprès des membres du personnel concernés qui sont responsables de l'objet considéré, notamment, lorsque cela s'applique, l'observation et l'inspection des systèmes et processus relatifs à l'agrégation et à la présentation des données conformément aux critères;
- l'évaluation de l'exactitude des données au moyen de procédures analytiques et de la réexécution limitées des calculs, le cas échéant;
- l'examen de la présentation et de la communication de l'objet considéré dans le rapport.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Limites inhérentes

L'information non financière, comme l'objet considéré, est assujettie à un plus grand nombre de limites inhérentes que l'information financière, en raison des caractéristiques davantage qualitatives de l'objet considéré et des méthodes utilisées pour déterminer cette information. L'absence d'un organisme de premier plan dont la pratique est bien établie sur lequel s'appuyer permet de sélectionner des techniques d'évaluation différentes mais acceptables, ce qui peut donner lieu à une évaluation qui diffère de manière importante et qui peut avoir une incidence sur la comparabilité des entités au fil du temps.



Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou à cette date, l'objet considéré n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères.

Ernst + Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables Professionnels Agréés
Experts-Comptables Autorisés

Toronto, Canada
Le 23 février 2023

Annexe

Notre mission d'assurance limitée a été réalisée à l'égard de l'objet considéré suivant :

Indicateur de performance	Critères	Nombre déclaré <i>(pour l'exercice clos le 31 décembre 2022)</i>
Émissions évitées (en tonnes d'éq. CO ₂)	Critères élaborés à l'interne De l'information contextuelle importante et nécessaire pour comprendre la façon dont les données ont été compilées a été présentée dans le rapport à la page 7.	354 442
Indicateur de performance	Critères	Pourcentage déclaré <i>(au 31 décembre 2022)</i>
Pourcentage de femmes dans l'équipe de direction	Pourcentage de femmes dans l'équipe de direction, comme il est décrit à l'alinéa 405-1b du cadre d'information du GRI De l'information contextuelle pour comprendre la façon dont les données ont été compilées a été présentée dans le rapport à la page 53 ¹ .	29,6 %

¹ Sont exclus de la portée de notre mission d'assurance limitée d'autres critères compris à l'alinéa 405-1b (p. ex., pourcentage d'employés par poste par sexe et par d'autres indicateurs de diversité; pourcentage d'employés par catégorie d'employé par âge) et à l'article 405-1 (p. ex., pourcentage de personnes au sein des organes de gouvernance de l'organisation par sexe, par âge et par d'autres indicateurs de diversité) du cadre d'information du GRI.

ANNEXE 2

TABLEAU DES INDICATEURS QUANTITATIFS 2021 ET 2022

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de performance de Boralex pour l'année 2022. Ceux-ci ont été sélectionnés à partir de nos 10 priorités en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Ils font également référence aux indicateurs du SASB pour les secteurs *Electric Utilities & Power Generators*, *Wind Technology & Project Developers* et *Solar Technology & Project Developers*. De plus, lorsque pertinent, ils réfèrent aux indicateurs correspondants de la Global Reporting Initiative. Enfin, nous indiquons les Objectifs de développement durable de l'ONU auxquels Boralex contribue.

Il importe de noter qu'en raison de la vente de notre centrale de biomasse forestière à Senneterre, au Québec, nous ne divulguons plus de données sur les émissions de NOx, de SOx et de particules P₁₀, puisqu'il s'agissait du seul actif de notre portefeuille à émettre ces composés. La vente ayant été clôturée le 1^{er} avril, les données du premier trimestre

seront incluses dans la divulgation de l'acheteur, Produits forestiers Résolu. En outre, les données de RSE n'incluent pas la participation de 50 % acquise le 29 décembre 2022 dans cinq parcs éoliens du Texas et du Nouveau-Mexique, aux États-Unis.

Enfin, certains indicateurs du SASB ne s'appliquent pas aux activités de Boralex (IF-EU-110a.2, IF-EU-110a.4, IF-EU-120a.1, IF-EU-150a.1, IF-EU-150a.2, IF-EU-240a.1, IF-EU-240a.2, IF-EU-240a.3, IF-EU-240a.4, IF-EU-420a.1, IF-EU-420a.2, IF-EU-420a.3, IF-EU-540a.1, IF-EU-540a.2, IF-EU-550a.2, IF-EU-000.A.B.C, RR-ST-410b.1, RR-ST-410b.3, RR-ST-440a.1, RR-ST-000.A.B.C, RR-ST-410b.4, RR-WT-410a.1, RR-WT-410a.2, RR-WT-410a.3, RR-WT-440a.1, RR-WT-440a.1, RR-WT-440b.1, RR-WT-440b.2, RR-WT-000.A.B.C.D et RR-WT-440b.3), tandis que d'autres ne font pas l'objet d'une divulgation publique de la part de l'entreprise à l'heure actuelle (IF-EU-550a.1, RR-ST-410b.2, RR-ST-150a.1).

ENVIRONNEMENT

Priorité RSE	Indicateurs	2021	2022	Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de gaz à effet de serre - Portée 1 (en tonnes de CO ₂ e)	24 759	1 215	Les quantités d'émissions de portée 1 ont été calculées par une tierce partie sur la base du Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol) (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1. Ces calculs ont été faits sur une base volontaire puisque Boralex n'est soumise à aucune réglementation limitant les émissions de GES. Le calcul est en combiné et tient compte de 100 % des filiales de Boralex, dans la mesure où Boralex détient le contrôle.	IF-EU-110a.1 GRI 305-1 	Page 36
	Émissions de gaz à effet de serre - Portée 2 (en tonnes de CO ₂ e)	2 351	2 811	Les quantités des émissions de portée 2 ont été calculées par une tierce partie sur la base du Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol) (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1. Ces calculs ont été faits sur une base volontaire puisque Boralex n'est soumise à aucune réglementation limitant les émissions de GES. Le calcul est en combiné et tient compte de 100 % des filiales de Boralex, dans la mesure où Boralex détient le contrôle.	GRI 305-2 	Page 36
	Émissions de gaz à effet de serre - Portée 3 (en tonnes de CO ₂ e)	ND	115 409	Les quantités des émissions de portée 3 ont été calculées par une tierce partie sur la base du Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol) (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1. Ces calculs ont été faits sur une base volontaire puisque Boralex n'est soumise à aucune réglementation limitant les émissions de GES. Le calcul est en combiné et tient compte de 100 % des filiales de Boralex, dans la mesure où Boralex détient le contrôle.	GRI 305-3 	Page 36
	Quantité de CO ₂ évitée par notre production d'énergie renouvelable (en tonnes de CO ₂ e)	352 666	354 442 ✓	Pour de plus amples détails sur la méthodologie de calcul de cette donnée, veuillez vous référer à la section « Calcul des tonnes d'émissions de CO ₂ évitées » dans le Rapport.	GRI 305-5 	Boralex, au-delà des énergies renouvelables
	Proportion des véhicules hybrides, électriques ou à faible consommation (< 5 L/100 km) dans le parc de véhicules (en %)	Amérique du Nord : 12 % France : 49 %	Amérique du Nord : 11 % France : 44 %		GRI 305-5 	Page 36
	Mesures incitatives pour favoriser le transport responsable des employés	S.O.	S.O.	Prime de rémunération pour transport responsable : vélo, transport en commun et marche (Amérique du Nord). Rémunération pour achat de véhicule hybride rechargeable ou électrique, et pour installation d'une borne de recharge à domicile en Amérique du Nord. Bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles aux employés sur site.	GRI 305-5 	Page 36

S.O. : Sans objet
Indicateurs demandés par le SASB qui ne s'appliquent pas à nous.

ND : Non disponible
Indicateurs demandés par le SASB qui s'appliquent à nous, mais auxquels nous ne répondons pas.

Priorité RSE	Indicateurs	2021	2022	Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
Adaptation aux changements climatiques	Énergie totale consommée (en GJ)	ND	68 757		GRI 305-1 	Page 36
	Quantité d'électricité achetée sur le réseau électrique (en MWh)	14 629	14 467		RR-ST-130a.1. GRI 302-1 	Page 36
	Production d'énergie renouvelable (en GWh)	6 215	6 300	Les résultats présentés correspondent aux résultats combinés dans notre rapport annuel.	GRI 305-5 	Borex, au-delà des énergies renouvelables
	Capacité totale installée par source d'énergie et par pays (en MW et en %)	Par source d'énergie : Éolienne : 2 032 MW (82 %) Solaire : 244 MW (10 %) Hydro : 181 MW (7 %) Thermique : 35 MW (1 %) Par pays : Canada : 1 121 MW (45 %) France : 1 081 MW (43 %) États-Unis : 290 MW (12 %)	Par source d'énergie : Éolienne : 2 584 MW (86 %) Solaire : 255 MW (8 %) Hydro : 1 181 MW (6 %) Thermique : 0 MW (0 %) Par pays : Canada : 1 085 MW (36%) France : 1 198 MW (40 %) États-Unis : 737 MW (24 %)	Cet indicateur inclut l'acquisition d'une participation de 50 % dans 5 parcs éoliens aux États-Unis le 29 décembre 2022.	GRI 305-5 	Borex, au-delà des énergies renouvelables
	Pourcentage de consommation en énergie renouvelable	France : 99,7 %	France : 100 %	La donnée présentée couvre uniquement nos bureaux, nos sites et nos unités de stockage en France et représente la quantité d'énergie couverte par des Garanties d'origine.	RR-ST-130a.1. GRI 302-1 	Page 36
	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de portée 1, les objectifs de réduction des émissions, et une analyse des performances par rapport à ces objectifs	S. O.	S. O.	Dans le présent rapport de RSE, nous présentons nos grandes orientations visant à quantifier et réduire nos émissions de GES, et à mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), aussi connu sous le nom de TCFD.	IF-EU-110a.3. GRI 305-1 	Page 36
	Description des risques associés à l'intégration de l'énergie solaire dans les infrastructures énergétiques existantes et discussion des efforts pour gérer ces risques	S. O.	S. O.	Comme Borex ne produit pas de composants de systèmes photovoltaïques, sa contribution sur l'intégration de l'énergie solaire dans les infrastructures existantes se situe dans les partenariats qu'elle crée avec les communautés et territoires locaux, ainsi que dans le dialogue constant qu'elle entretient avec ses parties prenantes.	RR-ST-410a.1. 	Page 25
	Description des risques et opportunités associés aux politiques énergétiques en place et de leurs impacts sur l'intégration de l'énergie solaire dans l'infrastructure existante	S. O.	S. O.	Borex joue un rôle de premier plan dans la transition énergétique puisqu'elle appuie les efforts mondiaux de décarbonation du secteur de l'énergie.	RR-ST-410a.2. 	Page 36

Priorité RSE	Indicateurs	2021	2022	Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
Biodiversité	Nombre de déversements ou de rejets avec une amende associée (non-conformité réglementaire)	0	0		RR-ST-150a.2 GRI 306-1 	Page 33
	Quantité de déversements récupérés (non-conformité réglementaire)	0	0		RRR-ST-150a.2 GRI 306-1 	Page 33
	Nombre des retards du projet dus à des répercussions écologiques	0	0	Cette donnée inclut uniquement les projets en exploitation.	RR-ST-160a.1. 	Page 33
	Durée des retards du projet dus à des répercussions écologiques	0	0	Cette donnée inclut uniquement les projets en exploitation.	RR-ST-160a.1. 	Page 33
Utilisation responsable des ressources	Quantité totale d'eau prélevée, incluant le % dans les régions à stress hydrique «élevé» ou «extrêmement élevé»	S. O.	S. O.	Nous ne divulguons pas de données sur la quantité totale d'eau prélevée. Les impacts de l'utilisation de l'eau sont présents seulement au niveau de nos sites hydro. Toutefois, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique «élevé» ou « extrême élevé ». Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'analyse réalisée dans le cadre du Rapport RSE 2021 de Boralex.	RR-ST-140a.1. IF-EU-140a.1. GRI 303-3 	Page 35
	Quantité d'eau totale consommée, incluant le % dans les régions à stress hydrique «élevé» ou «extrêmement élevé»	S. O.	S. O.	Nous ne divulguons pas de données sur la quantité totale d'eau consommée. Les impacts de l'utilisation de l'eau sont présents seulement au niveau de nos sites hydro. Toutefois, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique «élevé» ou « extrême élevé ». Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'analyse réalisée dans le cadre du Rapport RSE 2021 de Boralex.	RR-ST-140a.1. IF-EU-140a.1. GRI 303-5 	Page 35
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques pour atténuer ces risques	S. O.	S. O.	Les impacts de l'utilisation de l'eau sont présents seulement au niveau de nos sites hydro. Toutefois, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique «élevé» ou «extrême élevé». Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'analyse réalisée dans le cadre du Rapport RSE 2021 de Boralex.	RR-ST-140a.2. IF-EU-140a.3. GRI 303-1 	Page 35
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations sur la quantité et/ou la qualité de l'eau	0	0		IF-EU-140a.2 GRI303-2 	Page 35
	Certifications des bâtiments	S. O.	S. O.	Le bureau de Montréal est certifié BOMA Best - Niveau platine et LEED® NE Or. Le bureau de Lyon est certifié label HQE (Haute Qualité Environnementale), BREEAM et Well Silver. 100 % des besoins en électricité en France sont couverts par des certificats Garantie d'origine.	GRI305-5 	Page 36

SOCIÉTAL

Priorité RSE	Indicateurs	2021	2022	Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
Santé et sécurité	Taux de fréquence des accidents du travail (TRIR)	1,2	0,94		RR-WT-320a.1 IF-EU-320a.1 GRI 403-9 	Page 23
	Taux d'accidents mortels	0	0		RR-WT-320a.1 IF-EU-320a.1 GRI 403-9 	Page 23
	Taux d'accidents avec arrêt de travail (LTIR)	ND	0,19		IF-EU-320a.1 GRI 403-9 	Page 23
	Taux de fréquence des quasi-accidents (NMFR)	6,09 %	11,30 %	Un quasi-accident est défini comme un incident imprévu dans lequel aucun dommage matériel ou environnemental ou blessure personnelle ne s'est produit, mais où des dommages ou blessures corporelles auraient facilement pu se produire n'eût été d'un léger changement circonstanciel. La hausse de cet indicateur depuis 2021 s'explique par la campagne de sensibilisation menée en 2022 auprès de nos collaborateurs pour rapporter de tels événements.	IF-EU-320a.1 GRI 403-9 	Page 23
Inclusion, diversité et égalité des chances	Taux de mobilisation des employés (sondage) (en %)	71 %	65 %			Page 19
	Taux de roulement du personnel (en %)	16,80 %	21,20 %	Cet indicateur inclut les départs volontaires et involontaires. La réduction du nombre d'effectifs à la suite de la vente du site de Senneterre est ainsi comptabilisée dans cet indicateur.	GRI 401-1 	Page 19
	Type d'emploi : nombre d'employés permanents	539	605		GRI 102-8 	Page 19
	Type d'emploi : nombre d'employés contractuels	23	21		GRI 102-8 	Page 19
	Proportion d'employés ayant reçu au moins une formation (en %)	88 %	95 %		GRI 404-2 	Page 19
	Proportion de femmes dans l'entreprise (en %)	Total : 31,3 % Permanents : 30,8 %	Total : 33 % Permanents : 32 %		GRI 102-8 	Page 22
	Proportion de femmes dans des postes de gestion (en %)	25,20 %	29,60 % ✓	Cet indicateur inclut les employées à temps plein. Un poste de gestion est défini comme étant responsable hiérarchiquement d'au moins un(e) employé(e) à temps plein et/ou à contrat.	GRI 405-1 	Page 22

Priorité RSE	Indicateurs	2021	2022	Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
Inclusion, diversité et égalité des chances	Proportion de femmes au comité de direction (en %)	25 %	30 %		GRI 405-1 	Page 22
	Âge moyen des employés (en années)	39,2	39,1		GRI 102-8 	Page 22
	Répartition géographique des employés	Canada : 305 États-Unis : 31 France : 225 Royaume-Uni : 1	Canada : 322 États-Unis : 43 France : 250 Europe (hors France) : 11		GRI 102-8 	Page 20
	Nombre de nouvelles embauches : - par région - par genre - par type d'emploi	Canada Hommes Permanents : 52 Contractuels : 3 Femmes Permanents : 20 Contractuels : 6 É.-U. Hommes Permanents : 4 Contractuels : 0 Femmes Permanents : 4 Contractuels : 0 France Hommes Permanents : 19 Contractuels : 4 Femmes Permanents : 8 Contractuels : 4	Canada Hommes Permanents : 71 Contractuels : 3 Femmes Permanents : 29 Contractuels : 4 É.-U. Hommes Permanents : 10 Contractuels : 0 Femmes Permanents : 3 Contractuels : 0 France Hommes Permanents : 24 Contractuels : 5 Femmes Permanents : 23 Contractuels : 8 Europe (hors France) Hommes Permanents : 0 Contractuels : 0 Femmes Permanents : 1 Contractuels : 0		GRI 401-1 	Page 20
	Taux de rétention (en %)	80,2 %	73,40 %		GRI 401-3 	Page 20

Priorité RSE	Indicateurs	2021	2022	Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
Concertation et implication des communautés et territoires	Valeur économique directe créée et distribuée dans les communautés et territoires par le biais du programme de dons et commandites (en dollars canadiens)	616 510 \$	615 502 \$		GRI 201-1 	Page 28
	Description des efforts de développement de projets solaires pour faire face aux impacts communautaires et écologiques	S.O.	S.O.	Chaque projet étant unique, nous mettons en place plusieurs mécanismes et outils spécifiques pour identifier et gérer les impacts communautaires et écologiques, en collaboration avec les communautés et territoires locaux.	RR-ST-160a.2 	Page 25
	Nombre de plaintes officielles déposées auprès d'organismes administratifs (gouvernementaux) au cours de l'année	2	4		GRI 413-2 	Page 25
	Nombre de plaintes officielles déposées auprès d'organismes administratifs (gouvernementaux) qui ont été réglées au cours de l'année	2	0		GRI 413-2 	Page 25

GOVERNANCE

Priorité RSE	Indicateurs	2021	2022	Précisions	Cadre correspondant	Référence dans le rapport
Éthique des affaires et des comportements	Nombre total et nature des incidents de corruption ou de fraude confirmés au cours de l'année en cours	0	0		GRI 205-3 	Page 16
	Employés permanents et contractuels embauchés durant l'année de référence et toujours à l'emploi au 31 décembre ayant reçu une formation sur le code d'éthique (en %)	95 %	92 %	Certains employés ayant été embauchés au cours des derniers jours de l'année 2022, ils n'avaient pas encore eu l'occasion de terminer la formation à la date de collecte de données pour ce rapport.	GRI 205-2 	Page 16
Gouvernance	Nombre total de membres au conseil d'administration au 31 décembre	11	11			Page 15
	Nombre de membres indépendants au conseil d'administration	9	9			Page 15
	Taux de présence des membres aux réunions du C.A. et des comités (en %)	99 %	99 %			Page 15
	Âge moyen des membres du C.A. (en années)	60	61		GRI 405-1 	Page 15
	Nombre de femmes au C.A. (membres indépendants)	4	5		GRI 405-1 	Page 15
	Diversité du C.A. basée sur le genre (en %)	Hommes : Tous : 64 % Indépendants : 56 % Femmes : Toutes : 36 % Indépendantes : 44 %	Hommes : Tous : 55 % Indépendants : 44 % Femmes : Toutes : 45 % Indépendantes : 56 %		GRI 405-1 	Page 15
	Diversité du C.A. basée sur l'âge	40 -49 ans : 1 membre 50-59 ans : 4 membres 60 ans et + : 6 membres	40 -49 ans : 0 membre 50-59 ans : 5 membres 60 ans et + : 6 membres		GRI 405-1 	Page 15
Approvisionnement responsable	Description de la gestion des risques environnementaux associés à la chaîne d'approvisionnement en polysilicium	S. O.	S.O.	Même si Boralex ne fabrique pas d'équipements d'énergie solaire ni d'éoliennes, nous misons sur des efforts pour responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement, y compris nos fournisseurs de panneaux solaires, notamment en matière de respect des droits de la personne.	RR-ST-440a.2 	Page 17

AVIS QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport comporte des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « à l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de », « cible », « objectif », « initiative » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel. En particulier, le présent rapport comporte des déclarations prospectives sur les orientations stratégiques, priorités et objectifs de la Société (y compris la volonté d'être la référence en matière de RSE auprès de nos partenaires), le plan stratégique, le modèle d'affaires, les perspectives de croissance, les cibles et initiatives en matière de RSE (y compris en matière de représentation féminine au conseil et dans des postes de gestion, de répartition géographique et technologique ciblée de la puissance installée, d'émissions de CO₂ évitées, de réduction d'émissions des gaz à effet de serre (GES), de recrutement de femmes pour de nouveaux postes) et les projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille. Les événements ou les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans ces déclarations prospectives.

Les renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : le rendement que Boralex tirerait de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs,

les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification ainsi que la situation dans le secteur et la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. En particulier, les cibles en RSE sont établies d'après un certain nombre d'hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les suivantes : la mise en œuvre de diverses initiatives d'entreprise et commerciales visant à réduire les émissions de GES directes et indirectes; la disponibilité de technologies permettant l'atteinte des cibles; l'absence de nouvelle initiative d'entreprise ou acquisition d'entreprises ou de technologies qui augmenteraient considérablement le niveau prévu de performance; aucune incidence négative découlant de précisions ou de modifications apportées aux normes internationales ou à la méthodologie utilisée pour calculer notre performance et la divulgation en matière de RSE; une participation et une collaboration suffisantes de nos fournisseurs pour l'établissement de leurs propres cibles en lien avec les initiatives de RSE de Boralex; la capacité de trouver des talents diversifiés compétents; l'éducation et la mobilisation organisationnelle afin de contribuer à l'atteinte de nos cibles RSE. Bien que Boralex estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations prospectives ou attentes formulées dans le présent rapport incluent notamment, les performances des centrales et des sites, le respect par les partenaires de Boralex de leurs engagements contractuels, les accidents du personnel et la santé et sécurité, les catastrophes et forces majeures,

le recrutement et la rétention de personnel, la réglementation régissant l'industrie de Boralex et les amendements à celle-ci, la réglementation en matière de RSE et les amendements à celle-ci, la perte de réputation, les pandémies, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.



BORALEX

boralex.com



@BoralexInc
@boralexfr

